

L WINGERSHEIM *es Quatre Bans*



Bulletin municipal N°01 - JANVIER 2017



Permanences Mairies

GINGSHEIM

2 rue des Puits
Tél. 03.88.51.24.80

- Vendredi de 13h30 à 16h30

HOHATZENHEIM

1 rue de l'Eglise
Tél. 03.88.51.28.30

- Lundi de 16h00 à 18h00

MITTELHAUSEN

2 rue Aulach
Tél. 03.88.51.27.11

- Mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 16h00 à 18h00

WINGERSHEIM

1 Place du Gal de Gaulle
Tél. 03.88.51.26.35

- Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Sommaire

■ Le mot du maire	03
■ Les décisions du conseil municipal	04 à 15
■ Les communiqués	16 à 19
■ Les projets	20 à 23
■ Les réalisations	24 à 25
■ Association foncière / ■ Assainissement	26
■ Vie locale	27 à 29
■ Coup de projecteur	30 à 32
■ Bibliothèque	33
■ Les écoles	34 à 35
■ Vie paroissiale	36 à 38
■ Activités économiques	39 à 41
■ Intercommunalité	42 à 43
■ Les associations	44 à 56
■ Histoire locale	57 à 58
■ Infos pratique	59 à 61
■ Etat civil	62 à 63
■ Calendrier des manifestations	64



LE MOT DU MAIRE

les Quatre Bans



Mesdames et Messieurs,

Chers concitoyens de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans,
Nous voilà déjà arrivés au terme de la première année de fonctionnement de notre commune nouvelle. Premier bilan...

Le conseil municipal s'est réuni à 9 reprises pour prendre les décisions nécessaires à la mise en place et à la réalisation des différents chantiers et projets. Diverses commissions ont été instaurées pour cibler les actions à mener et partager les informations, toujours dans le but d'offrir un service concret aux administrés. Les

maires et les adjoints des communes historiques se réunissent mensuellement pour aborder les différents dossiers, dans un esprit de travail d'équipe.

Les services administratifs ont eu fort à faire avec la réorganisation et la mise en place d'un fonctionnement structuré et adapté, afin de pouvoir offrir des services performants à l'ensemble des citoyens, avec le maintien des permanences dans les mairies déléguées. L'équipe des agents techniques aura aussi à trouver un nouveau fonctionnement afin de pouvoir faire face aux nombreux travaux d'entretien et de maintenance sur les 4 villages.

La Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans prend ses repères. Et ceci malgré les difficultés que vous avez pu rencontrer au quotidien notamment au niveau de l'adressage, problématique sur laquelle nous travaillons intensément avec les services concernés.

Avec ce premier bulletin municipal de la commune nouvelle de Wingersheim les Bans, vous trouverez un aperçu des différents chantiers et projets, de nombreuses indications pratiques et une présentation de l'ensemble des activités et animations qui ont eu lieu durant cette année 2016. Feuilletez-le et découvrez les réalisations et les projets communaux, les nouvelles de l'économie locale et de nos nombreuses associations, preuve du dynamisme de notre territoire...

A l'aube de cette année nouvelle, je vous souhaite force, énergie et confiance dans un esprit de solidarité et de partage pour faire avancer tous ensemble notre commune nouvelle dans un monde qui ne cesse de bouger et d'évoluer.

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une année 2017 pleine de paix, de réussite et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Alles Guete ze dem néje Johr

**Votre Maire,
Mireille Goehry**



1) Séance du 7 janvier 2016

Installation du nouveau Conseil Municipal de Wingersheim les Quatre Bans

Par arrêté préfectoral du 15 décembre 2015, il a été créé la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans à compter du 1^{er} janvier 2016. Cette collectivité comprend 2.263 habitants dont le Conseil est composé de 52 membres jusqu'en 2020.

M. FREUND Bernard, Maire de la Commune principale de Wingersheim déclare installés les conseillers et conseillères municipales cités ci-dessous dans leurs fonctions à compter du 1^{er} janvier 2016, conformément à la charte du 05 décembre 2015, pour la période transitoire jusqu'en 2020 où l'ensemble des élus des quatre communes issus du scrutin du 23 mars 2014 forment le nouveau Conseil Municipal :

Commune déléguée de Gingsheim :

GROSS Dominique, HOFSTETTER Eric, BOISSEAU Catherine, SIEFERT Eric, PIOT Marielle, MATTERN Michaël, GEHIN Patrick, DEMUMIEUX Yann, KREMMEL Christine, GILLIG Yves, PEYRE Bernard.

Commune déléguée de Hohatzenheim :

CRIQUI Jean-Marie, JOST Hubert Jean-Louis, Adam Jean-Louis, DISS Richard, FRANCK Céline, HANTSCH Myriam, KIENZT Patrick, MULLER Maurice, RISCH Francis, SCHNEIDER Laurent et SIMON Delphine.

Commune déléguée de Mittelhausen :

GOEHRY Mireille, ALBINET Arnaud, FLICK Guillaume, FELDMANN Jean-Paul, BARROUILLET Danièle, BRUCKMANN Jacques, DI GIUSTO Christiane, FRITSCH Laure, GOEHRY Sophie, HAMM André, HUSER Michel, LOHR Monique, MENNY Alain, SAENGER Tharcisse et SCHAEFFER Anita.

COMMUNE de Wingersheim :

FREUND Bernard, BREZE Catherine, SPITZER François, KOESSLER Michèle, ECKART Jean-Luc, UGE Brigitte, FUCHS Didier, MEYER Isabelle, REMOND Xavier, BURGER Sylvie, GANTZER Pierre, WOLFF Jennifer, LAPP Sébastien, FRITSCH Christelle et FUCHS Albert.

Élection du Maire

Conformément à la charte du 05 décembre 2015, le Maire de la Commune Nouvelle doit être élu, pour la période transitoire, parmi les 4 Maires en fonction à ce jour à Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim.

Le 7 janvier 2016 à 20 heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. HAMM André, le plus âgé des membres du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire de la Commune de Wingersheim.

Mme WOLFF Jennifer a été désignée comme secrétaire de séance. Ont été nommés assesseurs

Mme BOISSEAU Catherine et Mme FRITSCH Laure.

Chaque élu à l'appel de son nom s'est rendu à l'isoloir pour procéder au vote. Le dépouillement a donné le résultat suivant :
Premier tour de scrutin

➤ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	47
➤ Nombre de bulletins nuls ou assimilés :	10
➤ Suffrage exprimé :	37
➤ Majorité absolue :	24

A obtenu :

➤ Mme GOEHRY Mireille :	37
-------------------------	----

Mme GOEHRY Mireille, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Désignation des Maires Délégués et Adjoint de la Commune Nouvelle

Le Conseil Municipal

• DÉSIGNE pour la période transitoire jusqu'en 2020 comme suit les Maires Délégués de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans ainsi :

- GROSS Dominique, Maire délégué de la Commune Déléguée de Gingsheim
- CRIQUI Jean-Marie, Maire délégué de la Commune Déléguée de Hohatzenheim
- GOEHRY Mireille, Maire déléguée de la Commune Déléguée de Mittelhausen
- FREUND Bernard, Maire délégué de la Commune Déléguée de Wingersheim

• DÉCIDE également la création pour la période transitoire de 3 (trois) postes d'Adjoints au Maire de la Commune Nouvelle Wingersheim les Quatre Bans

• DÉSIGNE et INSTALLE les 3 Maires Délégués de Gingsheim, Hohatzenheim, Wingersheim comme adjoints de la Commune nouvelle ainsi :

- 1^{er} Adjoint au Maire : M. FREUND Bernard
- 2^{ème} Adjoint au Maire : M. GROSS Dominique
- 3^{ème} Adjoint au Maire : M. CRIQUI Jean-Marie

Désignation des Adjoints aux Maires délégués des Communes déléguées

Commune de + de 1.000 habitants :

Wingersheim : SPITZER François - BREZE Catherine - ECKART Jean-Luc - KOESSLER Michèle

Commune de – de 1.000 habitants :

Mittelhausen : ALBINET Arnaud - FELDMANN Jean-Paul - FLICK Guillaume

Gingsheim : HOFSTETTER Eric - BOISSEAU Catherine

Hohatzenheim : JOST Jean-Louis

Fixation des indemnités des élus

Le Conseil Municipal

• DÉCIDE de fixer le montant des indemnités comme suit :

Wingersheim les Quatre Bans (2.296 habitants) :

Le Maire :

- Taux appliqué à Mme GOEHRY Mireille, : 39 % de l'indice 1015 (1.482 € brute / mensuelle)

Il est précisé que Mme GOEHRY ne touchera pas d'indemnité en sa qualité de Maire délégué de la Commune de Mittelhausen (560 habitants)

1^{er} Adjoint au Maire et Maire délégué de Wingersheim (1190 habitants)

- Taux appliqué à M FREUND Bernard : 31 % de l'indice 1015 (1 178 € brute / mensuelle)

2^{ème} Adjoint au Maire et Maire délégué de Gingsheim (337 habitants)

- Taux appliqué à M GROSS Dominique : 16.5 % de l'indice 1015 (627 € brute/mensuelle)

3^{ème} Adjoint au Maire et Maire délégué de Hohatzenheim (209 habitants)

- Taux appliqué à M CRIQUI Jean-Marie : 16,5 % de l'indice 1015 (627 € brute / mensuelle)

Adjoints au Maire délégués des Communes déléguées :

- Wingersheim : 11,84 % de l'indice 1015 soit une indemnité de 450 € brute / mensuelle
- Mittelhausen : 8,25 % de l'indice 1015 soit une indemnité de 313 € brute / mensuelle
- Gingsheim : 6,6 % de l'indice 1015 soit une indemnité de 250 € brute / mensuelle
- Hohatzenheim : 6,6 % de l'indice 1015 soit une indemnité de 250 € brute / mensuelle

Création des Conseils communaux

Afin de maintenir les initiatives locales, la Loi prévoit la création de Conseils Communaux dans les Communes historiques en cas de création de Commune Nouvelle.

Pendant la période transitoire jusqu'en 2020, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE la création de Conseils Communaux dans les Communes de Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim.
- PRÉCISE que durant la période transitoire, ces Conseils Communaux seront composés de tous les membres issus du scrutin de mars 2014.

Création d'un Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE la création d'un Centre Communal d'Action Sociale pour la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans.
- DÉCIDE, afin de suivre les affaires sociales de chaque Commune déléguée, de créer des Comités Locaux, composés des membres des CCAS historiques.

PRÉCISE que tous les membres des CCAS des communes historiques forment le CCAS de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans pendant la période transitoire jusqu'en 2020.

Délégation de pouvoirs au Maire

Le Conseil Municipal

- DONNE POUVOIR à Mme GOEHRY Mireille, Maire de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans, pour la durée de son mandat, afin d'exercer les pouvoirs suivants :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 10.000 €
- de passer les avenants aux contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme dans le cadre des compétences communales
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle
- de donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local
- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Par ailleurs, le Maire de la Commune Nouvelle Wingersheim les Quatre Bans est autorisé à se substituer aux Maires des 4 Communes historiques à tous les engagements, actes et toute commande pris par les Maires respectifs avant le 31 décembre 2015 et à signer tous les documents s'y rapportant.

Autorisation permanente et générale de recours

Le Conseil Municipal,

- AUTORISE le Maire à délivrer au Trésorier de Hochfelden l'autorisation permanente d'engager des poursuites.

Autorisation à signer la convention de mise à disposition du service comptabilité de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au profit de la Commune Nouvelle Wingersheim les Quatre Bans

Autorisation à signer la convention de mise à disposition du service paie de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au profit de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans

Agence Territoriale d'Ingénierie Public – approbation des conventions relatives aux missions retenues

L'Agence Territoriale d'Ingénierie Public (ATIP) peut exercer les missions suivantes :

- L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
- L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, l'assistance à l'élaboration de

projets de territoire, le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme, moyennant une contribution annuelle de 2 € par habitant.
- APPROUVE la convention relative en conseil d'aménagement et d'urbanisme, l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, le conseil juridique complémentaire à ces missions, moyennant une contribution de 300 € par ½ journée d'intervention.

Engagement de dépenses avant le vote du budget primitif 2016

Effectifs de la Commune Nouvelle au 1^{er} janvier 2016 et création de postes

La Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans comprendra au 1^{er} janvier 2016 l'effectif suivant :

Filière Administrative :

- 1 Adjoint Administratif 2^{ème} classe à temps complet 20/35^{ème} (Mme GRASS)
- 1 Adjoint Administratif Principal 1^{ère} Classe - 31/35^e (Mme LAMORLETTE)
- 1 rédacteur Principal – 14/35^e (Mme STEINMETZ)
- 1 rédacteur - 18/35^e (Mme NESS-MARCHETTI)
- 1 Adjoint Administratif 2^e classe - 13/35^e Agence Postale Communale (Mme WEISS)

Filière Technique :

- 1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe - 30/35^e (M. VOLTZ)
- 1 Adjoint Technique de 2^{ème} classe - 35/35^e (M. HISSLER)
- 1 Adjoint Technique de 2^{ème} classe - 15/35^e (Mme WICKER)
- 1 Adjoint Technique de 2^{ème} classe - 22/35^e (Mme SCHMITT)
- 1 Adjoint Technique 2^{ème} classe - 2/35^e (Mme NOPPER)
- 1 Adjoint Technique 2^{ème} classe - 1/35^e (Mme PIOT)
- 1 Emploi Avenir - 35/35^e (M. FEGER) à échéance le 31/07/2016

Filière Médico-Sociale :

- 1 Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles ATSEM 1^{ère} classe - 31/35^e (Mme SCHAEFFER)

Adhésion au contrat de groupe d'Assurance Statutaire du Centre de Gestion pour les agents communaux

Adhésion au CNAS par l'intermédiaire du GAS et désignation des correspondants

Le Groupement d'Action Sociale a souscrit pour ses adhérents (les collectivités) des contrats collectifs et a négocié des tarifs de groupe qui permettent aux agents (les bénéficiaires) moyennant une cotisation minimale de souscrire à ces contrats :

- garantie obsèques
- CNAS
- IRCOS qui ouvre droit à la carte Cezam.

Instauration du régime indemnitaire des agents

Désignation de la Commission d'Appel d'Offres

Mme le Maire expose que la Commission d'Appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Elle a les rôles suivants :

- Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres
- Elle examine les offres non conformes à l'objet du marché
- Elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché
- Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux
- Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés
- Elle est composée du Maire, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

Le Conseil Municipal

- FIXE la composition d'Appel d'offres comme suit :

Membres titulaires : ECKART Jean-Luc – GROSS Dominique – CRIQUI Jean-Marie

Membres suppléants : FREUND Bernard – FELDMANN Jean-Paul – HOFSTETTER Eric.

Acquisition d'équipements informatiques

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'acquisition de matériel informatique, logiciels et toute suggestion de mise en réseau estimés entre 20 000 € et 30 000 €

Contrat d'assurance

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE l'offre de GROUPAMA Alsace – Caisse Locale d'Assurances Mutuelles Agricoles des Houblonnières pour un montant global de 19 191 €

Approbation des Comptes Administratifs 2015

Suite à la création d'une Commune Nouvelle Wingersheim les Quatre Bans à compter du 1^{er} janvier 2016 avec les Communes de Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim selon arrêté préfectoral du 15 décembre 2015 modifié le 23 décembre 2015, il y a lieu d'approuver les comptes administratifs 2015 de chaque commune historique.

L'Adjointe au Maire délégué présente aux élus les différents comptes administratifs 2015 des Communes historiques appuyés de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Le Conseil Municipal, considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées :

- APPROUVE les comptes administratifs de l'exercice 2015 présenté comme suit :

CA - Budget principal Gingsheim

* Section de fonctionnement

Dépenses :	189 324,84 €
Recettes :	335 661,73 €
Excédent :	146 336,89 €

* Section d'investissement

Dépenses :	85 497,01 €
Recettes :	47 196,72 €
Déficit :	-38 300,29 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice: 108 036,60 €

Le Conseil Municipal

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 146 336,89 €
- constatant un déficit d'investissement de 38 300,29 € :
- DÉCIDE d'affecter la somme de 38 300,29 € à l'article 1068 – affectation en réserves, pour équilibrer la section d'investissement
- DÉCIDE de reporter l'excédent global de l'exercice soit la somme de 108 036,60 € à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté

CA - Budget principal Hohatzenheim

* Section de fonctionnement

Dépenses :	115 502,72 €
Recettes :	355 729,75 €
Excédent :	240 227,03 €

* Section d'investissement

Dépenses :	35 992,37 €
Recettes :	22 593,39 €
Déficit :	-13 398,95 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice: 226 828,08 €

Le Conseil Municipal

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 240.227,03 €
- constatant un déficit d'investissement de 13.398,95 € :
- DÉCIDE d'affecter la somme de 13.398,95 € à l'article 1068 – affectation en réserves, pour équilibrer la section d'investissement
- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2015 soit 226 828,08 € à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté

CA - Budget principal Mittelhausen

* Section de fonctionnement

Dépenses :	328 047,56 €
Recettes :	1 509 791,81 €
Excédent :	1 181 744,25 €

* Section d'investissement

Dépenses :	453 468,81 €
Recettes :	310 528,61 €
Déficit :	-142 940,20 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice : 1 038 804,05 €

Le Conseil Municipal

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 181 744,25 €
- constatant un déficit d'investissement de 142 940,20 € :
- DÉCIDE d'affecter la somme de 142 940,20 € à l'article 1068 – affectation en réserves, pour équilibrer la section d'investissement
- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2015 soit 1 038.804,05 € à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté

CA - Budget principal Wingersheim

* Section de fonctionnement

Dépenses :	843 340,49 €
Recettes :	960 962,47 €
Excédent :	117 621,98 €

* Section d'investissement

Dépenses :	717 177,45 €
Recettes :	810 237,34 €
Excédent :	93 059,89 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice: 210 681,87 €

Le Conseil Municipal

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 117 621,98 €
- constatant un excédent d'investissement de 93.059,89 € :
- DÉCIDE de reporter les excédents 2015 des 2 sections au budget 2016.

CA - Lotissement d'activités « Les Saules »

* Section de fonctionnement

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	70 455,33 €
Excédent :	70 455,33 €

* Section d'investissement

Dépenses :	295 516,30 €
Recettes :	0,00 €
Déficit :	- 295 516,30 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (déficit) : - 225 060,97 €

Le Conseil Municipal

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 :
- DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement soit la somme de 70 455,33 € à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté
- DÉCIDE de reporter le solde déficitaire de la section investissement à l'article 001 – Déficit d'investissement reporté » du budget 2016 soit la somme de 295 516,30 €.

CA - Lotissement d'habitation « Les Houblonnières »

* Section de fonctionnement

Dépenses :	751 667,17 €
Recettes :	433 384,63 €
Déficit :	-318 282,54 €

* Section d'investissement

Dépenses :	350 000,00 €
Recettes :	800 000,00 €
Excédent :	450 000,00 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice : 131 717,46 €

Le Conseil Municipal

- ▶ statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 :
- DÉCIDE de reporter les résultats des 2 sections au budget 2016.

2) Séance du 14 mars 2016

Approbation des comptes de gestion 2015 du Trésorier Municipal

Le Conseil Municipal

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion Budgets Principaux des Communes historiques de Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim Lotissement d'Activités « Les Saules » - Wingersheim Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières » - Wingersheim
- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Trésorier de Hochfelden n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les taux d'imposition des taxes pour l'exercice 2016 comme suit :

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE Gingsheim

* Taxe d'Habitation	16,53 %
* Foncier Bâti	15,21 %
* Foncier non Bâti	48,02 %
* CFE	21,92 %

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE Hohatzenheim

* Taxe d'Habitation	14,07 %
* Foncier Bâti	13,64 %
* Foncier non Bâti	45,84 %
* CFE	15,67 %

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE Mittelhausen

* Taxe d'Habitation	13,90 %
* Foncier Bâti	8,06 %
* Foncier non Bâti	36,25 %
* CFE	16,82 %

COMMUNE DÉLÉGUÉE de Wingersheim

* Taxe d'Habitation	14,00 %
* Foncier Bâti	8,62 %
* Foncier non Bâti	37,24 %
* CFE	17,61 %

Budgets Primitifs 2016 - approbation

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif principal 2016 ainsi que les budgets annexes dressés par lui, appuyés de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté chapitre par chapitre et article par article et avoir consigné le résultat des ses votes au tableau à soumettre à M. le Sous-Préfet :

- ARRÊTE le Budget primitif principal 2016 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	3 098 101 €
Recettes :	3 098 101 €

* Section d'investissement

Dépenses :	2 829 413 €
Recettes :	2 829 413 €

- ARRÊTE le Budget Annexe du Lotissement d'activités « Les saules » 2016 comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	312 343 €
Recettes :	312 343 €

* Section d'investissement

Dépenses :	295 517 €
Recettes :	295 517 €

- ARRÊTE pour 2016 le Budget Annexe du Lotissement d'habitation « Les Houblonnières » comme suit :

* Section de fonctionnement

Dépenses :	614 800 €
Recettes :	614 800 €

* Section d'investissement

Dépenses :	450 000 €
Recettes :	450 000 €

Hohatzenheim : subvention pour une classe de découvertes

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'accorder une subvention de 60 € (6 nuitées à 10 €) par élève des Communes historiques de Mittelhausen et Hohatzenheim participant à la classe de découvertes des élèves de CP, CE1 et CE2 du RPI Mittelhausen/Hohatzenheim au centre « Les Montilles de Gaillardy » au GROS D'AGDE du 24 au 30 avril 2016
- DÉCIDE de verser cette participation à la Coopérative Scolaire de Mittelhausen sur présentation des effectifs ayant participé à ce séjour

Dématérialisation des actes pour le contrôle de légalité par la Préfecture

Services de fourrière - convention de partenariat avec la SPA de Saverne et Environs

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE le partenariat pour le service de fourrière avec la SPA de Saverne et Environs sis rue de l'Ermitage à 67700 Saverne pour un montant de 0,65 €/habitant à compter du 1^{er} janvier 2016
- AUTORISE Mme le Maire à signer la convention pour une durée de 1 an avec tacite reconduction.

Constitution de la Commission Communale des Impôts - propositions à la Direction des Services Fiscaux

Construction Groupe Scolaire Intercommunal – conclusion d'un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la conclusion d'un bail emphytéotique de 99 ans

avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn : Ban de Wingersheim Section 33 Parcelles 468/82, 466/81 et 460/80 pour une surface totale de 206,75 ares

Lotissement « Les Houblonnières » - vente de terrain

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de vendre un terrain à bâtir aux personnes et conditions suivantes : Ban de Wingersheim Section 33 - parcelle provis. 629/22 Lot 6 avec 11,45 ares à SCI LA VILLA JADE 1 A rue Pégase à 67960 Entzheim

Prix total HT 174 040,00 €
Prix total TTC 206 841,73 €

Travaux de voirie – mission de maîtrise d’œuvre

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de confier au Bureau M2i sis rue des Chasseurs à Wingersheim les missions de maîtrise d’œuvre pour les travaux de voirie et pour un taux de rémunération entre 3 et 5.50 %

Attribution des travaux de réfection d’un chemin rural – Mittelhausen

Le Conseil Municipal, au vu des offres

- DÉCIDE de retenir l’offre de l’entreprise Colas de Ostwald pour un montant de 12 909,50 € HT pour les travaux de réfection d’un chemin rural prolongeant la rue du Château

Etablissement de diagnostics : bâtiments - voirie – études de faisabilité

Afin de pouvoir déterminer nos orientations, nos objectifs et évaluer les futurs investissements, il y aurait lieu d’établir des diagnostics de bâtiments et voirie en vue de nos décisions à court, moyen ou long terme.

Travaux de rénovation de la Maison de Garde de Mittelhausen – Avenants 1 aux marchés de travaux

1) Lot N° 5 – Aménagements extérieurs - Entreprise Rauscher

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l’avenant n° 1 au marché de l’Entreprise Rauscher à Adamswiller pour un montant de 3 147 € HT soit 3 776,40 € TTC, représentant + 24,67 % par rapport au marché initial

2) Lot N° 9 – Electricité/Chauffage/Ventilation - Entreprise Rémond.

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l’avenant n° 1 au marché de l’Entreprise Rémond à Wingersheim pour un montant HT de 1 037,10 € HT soit 1 244 52 € TTC, représentant + 16,83 % par rapport au marché initial

Régie de Recettes bibliothèque Commune déléguée de Mittelhausen - transfert à la Commune Nouvelle, rappel des Régisseurs et des tarifs

3) Séance du 18 avril 2016

Protection sociale complémentaire des agents – Adhésion à la convention de participation mutualisée du CDG67 – Risques SANTÉ et PRÉVOYANCE :

Mise en place de l’Indemnité horaire pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.)

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d’instituer à compter du 01/05/2016, l’Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux agents relevant des cadres d’emplois suivants :

Filière Administrative : Adjoint Administratif, Rédacteur

Filière Médico-Sociale : ATSEM

Filière Technique : Adjoint Technique

Dépenses à imputer au compte 6232- Fêtes et Cérémonies

Le Conseil Municipal

- PRÉCISE que la nature des dépenses concerne les frais liés aux boissons, repas ou autres collations, aux prestations éventuelles ayant trait à l’animation d’événements, aux frais de location ou d’achat de matériel ou de cadeaux susceptibles d’être remis à l’occasion des événements précités

Liaison douce (étape 1) entre Wingersheim et Mittelhausen – mission de maîtrise d’œuvre

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de confier au Bureau M2i sis rue des Chasseurs à Wingersheim la mission de maîtrise d’œuvre pour les travaux de création d’une liaison douce (étape 1) entre Wingersheim et MittelhausenN estimés à 175 000 € - taux de rémunération de 3.5 %

Liaison douce (étape 1) entre Wingersheim et Mittelhausen pour un montant estimatif des travaux de 135.000€ - taux de rémunération 3,5%.

Liaison douce (étape 1) entre Wingersheim et Mittelhausen approbation du projet et demande d’aides - dispositif d’appui à l’investissement local «Accompagnement des grands projets».

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le plan de financement

Acquisition de matériel de musique pour la Batterie Fanfare de Wingersheim

Modification de dénominations des rues suite à la création de la Commune Nouvelle

Le Conseil Municipal

- APPROUVE les modifications suivantes :
Commune déléguée de Gingsheim

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Rue des Chasseurs	Rue des Chevreuils
Rue de l’Église	Rue des Puits
Rue du Houblon	Rue des Glycines
Rue des Jardins	Rue du Steckelberg
Rue des Vergers	Rue du Chêne
Rue des Vignes	Rue du Muscat
Rue du Stade	Rue de la Salle des Fêtes
Rue des Champs	Rue du Breuil
Rue Principale	Rue Wilsberg

Commune déléguée de Hohatzenheim

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Rue des Houblonnières	Rue du Parc
Rue du Château	Rue du Cèdre
Petite Rue	Impasse Petite Rue
Rue du Renard	Rue du Cerf
Création de nouvelle rue	Rue Baumgarten

Commune déléguée de MITTELHAUSEN

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Rue des Lilas	Rue des Paysans
Rue des Roses	Rue de la Forge
Création de nouvelles rues	Rue des Saveurs
	Rue du Trèfle
	Rue des Champs

Commune déléguée de Wingersheim

Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination
Rue des Artisans	Rue des Saules
Rue de la Libération	Rue Alain Bashung
Rue des Fleurs	Impasse de la Libération
Rue de la Forêt	Rue de Lorraine
Rue des Hirondelles	Rue des Alouettes
Rue des Vergers	Rue de Champagne
Rue de l'Église	Rue Jean Loyson

Travaux de démolition – Ancienne Forge Commune Déléguée de Wingersheim

4) Séance du 23 mai 2016

Travaux de voirie rue des Vergers et rue Ostermatt à Mittelhausen – approbation de l'Avant-Projet Définitif

Divers travaux de voirie à Wingersheim – approbation des Avant-Projets Définitifs

Travaux de voirie Impasse Petite Rue à Hohatzenheim – approbation de l'Avant-Projet Définitif

Travaux de viabilisation du Groupe Scolaire Intercommunal – attribution des marchés

Le Conseil Municipal

- APPROUVE le marché de travaux de voirie avec l'entreprise Wicker de Schaffhouse pour un montant de 39 407 € HT
- APPROUVE le marché de travaux de réseaux secs avec l'entreprise Sobeca de Imbsheim pour un montant de 14 003 € HT
- AUTORISE Mme le Maire à signer ces marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Redevance d'Occupation du Domaine Public – réseau GAZ – Commune Déléguée de Mittelhausen

Transfert du SIVU de la Région de Brumath au SDEA – Commune Déléguée de Hohatzenheim

Diagnostic des risques psychosociaux – adhésion à la commande groupée du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le contrat de Mme NOPPER Isabelle, Adjoint Technique de 2^{ème} classe non titulaire à raison de 2 H hebdomadaires pour le nettoyage de la Salle des Fêtes de la Commune Déléguée de Gingsheim, arrive à échéance le 31 mai 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE l'engagement d'un agent non titulaire pour une durée hebdomadaire de service fixée à 2/35^{ème}

Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent

La Commune Nouvelle Wingersheim les Quatre Bans a intégré au 1^{er} janvier 2016 tous les agents en poste dans les Communes Historiques.

Au vu des charges de travail et des modifications prévisionnelles dans les Ressources Humaines, il est proposé que Mme NESS-MARCHETTI Sandra, Rédacteur contractuel intercommunal avec un coefficient hebdomadaire de service de 18/35e à la Commune de Gingsheim intègre la Commune Nouvelle à plein temps.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de CRÉER un poste de Rédacteur contractuel à plein temps à compter du 1^{er} août 2016 en remplacement du poste à temps partiel

Création d'un poste d'emploi saisonnier – service technique

Autorisation d'engagement d'agents contractuels en cas de maladie ou d'absence prolongée d'un agent

Modification des cartes grises des administrés dans le cadre de la Commune Nouvelle

5) Séance du 28 juin 2016

Travaux de voirie 2016 – attribution du marché

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise Jean Lefebvre de Schweighouse pour un montant total de 327 244,70 € correspondant au descriptif suivant :

<u>Rues des Vergers et Ostermatt à Mittelhausen</u>	
pour un montant de	183 233,80 € HT
<u>Impasse Petite Rue à Hohatzenheim</u>	
pour un montant de	10 038,20 € HT
<u>Rues du Stade et de la Forêt à Wingersheim</u>	
pour un montant de	65 632,20 € HT
<u>Tranche conditionnelle</u>	<u>1 – chemin de la Croix</u>
pour un montant de	23 827,25 € HT
<u>Tranche conditionnelle</u>	<u>2 – chemin rural</u>
pour un montant de	22 742,25 € HT
<u>Tranche conditionnelle</u>	<u>3 – chemin de la Bière</u>
pour un montant de	21 771,00 € HT

Election d'un délégué au Syndicat des Eaux - SDEA

Au printemps 2014, les Conseils Municipaux des 4 communes historiques, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen et Wingersheim avaient élu leur délégué au SDEA à savoir :

PIOT Marielle à Gingsheim
FLICK Guillaume à Mittelhausen
JOST Jean-Louis à Hohatzenheim
ECKART Jean-Luc à Wingersheim

Suite à la création au 1^{er} janvier 2016 de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans, la démission de Mme PIOT Marielle, a été actée. Les statuts du SDEA prévoient néanmoins que chaque Commune Historique soit représentée auprès de son Syndicat.

Le Conseil Municipal, procède à son élection :

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins :	42
À déduire (bulletins blancs) :	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	42
Majorité absolue :	22
A obtenu : M. GROSS Dominique 42 voix (quarante-deux voix)	

Désignation d'un correspondant des agents au CNAS – NESS MARCHETTI Sandra

Autorisation au Maire pour intervenir dans les actes d'échange ou d'acquisition de terrain

Dans le cadre de la vente du presbytère par la Paroisse de Gingsheim, il a été constaté des modifications de limites parcellaires dont les rectifications sont indispensables compte tenu des réalités foncières.

Pour régulariser les situations, un acte notarié d'échange s'impose afin que la Paroisse puisse conclure sa vente avec l'acquéreur.

Création de commissions de travail

Acquisition d'une propriété bâtie à Gingsheim

Avis favorable sur une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

6) Séance du 29 août 2016

Réhabilitation rue Ostermatt à Mittelhausen – acquisition de parcelles pour élargissement de voie

Vente d'une parcelle à un Tiers à Gingsheim

Ban de la Commune de Gingsheim
Section 14 n° 129 de 0.05 a à 15 000€ soit 750€

Adhésion à la Convention de partenariat de la Ligue contre le cancer

Rénovation ancien bâtiment du Crédit Mutuel à Mittelhausen – mission d'architecte

Révision et instauration des concessions de cimetière sur les 4 Communes Historiques

Aménagement de la Rue des Hirondelles à Mittelhausen

7) Séance du 25 octobre 2016

Taxe d'aménagement Commune Nouvelle - Fixation du taux et exonérations facultatives

Taxe d'aménagement Commune Nouvelle – maintien d'une taxe supérieure à 5% dans un secteur situé rue de Lorraine – rue du Stade sur la commune déléguée de Wingersheim

Liaison verte entre le Commune Déléguée de Mittelhausen et le Groupe Scolaire Intercommunal (1^{ère} tranche) – approbation de l'Avant-Projet Définitif

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement comme suit :

Montant des travaux - liaison verte	175 000€
Opération de sécurité d'entrée d'agglomération	45 000€
TOTAL DÉPENSES :	220 000€
Subvention FSIL 2016 notifiée	70 000€
DETR estimée	44 000€
Fonds propres de la Commune	106 000€
TOTAL RECETTES :	220 000€

Commune Déléguée de Mittelhausen - Aménagement de la Rue des Hirondelles – Acquisition Foncière

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE l'acquisition d'une parcelle d'une superficie de 7.12 ares pour un montant de 91 000 €

Commune déléguée de Wingersheim – vente de terrain au Lotissement « Les Houblonniers »

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de vendre un terrain à bâtir aux conditions suivantes :

Lot 3 avec 4,25 ares pour un Prix total HT 60 350,00€ soit Prix total TTC 71 675,32€

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn par ajout de la compétence « Défense contre les inondations et contre la mer » correspondant à l'alinéa 5 de l'Article L.211-7 I. du Code de l'Environnement et de la compétence de « Lutte contre les coulées de boues » correspondant à l'alinéa 4° de l'Article L.211-7 I du Code de l'Environnement.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn – mise en conformité avec la loi NOTRe

Commune Déléguée de Mittelhausen - décision de branchement au réseau GDS de bâtiments communaux pour un montant de 2 700€ HT

Commune Déléguée de Hohatzenheim - Transfert complémentaire de compétence au Syndicat Mixte « Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-

Moselle » (SDEA) opérant transfert complet de la Compétence Assainissement

Commune Déléguée de Gingsheim - Convention d'occupation de terrain

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de mettre à disposition, une parcelle communale d'une superficie de 4,45 ares – lieudit « Mohrenacker » à M. BACQUIAS mitoyen du terrain.

Commune Déléguée de Gingsheim - Reversement annuel par l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente à la Commune Déléguée de Gingsheim

Les charges de fonctionnement de la Salle des Fêtes de Gingsheim (chauffage, eau, électricité, ordures ménagères...) sont prises en charge par le budget de la Commune.

L'Association AGSPCG (Association de Gestion de la Salle Polyvalente de Gingsheim) reverse en contrepartie annuellement une participation aux charges à la Commune. Il y a lieu d'encaisser ce montant pour 2016.

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE le versement par l'AGSPCG (Association de Gestion de la Salle Polyvalente de Gingsheim) d'un montant de 5 000 € pour l'exercice 2016

Rapport annuel SDEA eau potable – synthèse locale

Le Conseil Municipal

- PREND ACTE du rapport annuel de l'exercice 2015 – eau potable – du périmètre de Hochfelden et Environs.

8) Séance du 28 novembre 2016

Régime indemnitaire des agents – modalités de versement

Création de poste d'Adjoint Administratif 2^e classe

L'agent contractuel Mme LAMORLETTE Sylvie, Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2017. Il y a lieu de procéder au recrutement d'un nouvel agent.

Travaux de voirie – avenants aux missions de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de corriger les contrats de maîtrise d'œuvre comme suit :

Rue Ostermatt

Montant des travaux :	108 000 € HT
Taux de rémunération :	4,60 %
Montant de l'honoraire :	4 968 € HT
soit une augmentation de	1 288 € HT

Rue des Vergers

Montant des travaux :	135.000 € HT
Taux de rémunération :	4,60 %
Montant de l'honoraire :	6 210 € HT
soit une diminution de	1 380 € HT

Chemins ruraux

Montant des travaux :	80 000 €
Taux de rémunération :	3,00 %
Montant de l'honoraire :	2 400 € HT
soit une diminution de	1 800 € HT

Liaison verte (tranche 2) Wingersheim/Groupe Scolaire Intercommunal – Approbation de l'Avant-Projet Sommaire

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la création d'une liaison verte – tranche 2 – reliant le rond-point RD58/RD32 au Groupe Scolaire Intercommunal
- APPROUVE l'Avant-Projet Sommaire pour un montant prévisionnel de travaux de 150 000 € HT

Liaison verte tranche 1 Mittelhausen/Wingersheim – attribution du marché

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'attribuer le marché à l'entreprise GCM à Bouxwiller, moins-disante, pour un montant total de 143 281,00 € HT

Commune Nouvelle - Subventions annuelles aux Associations

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2016 :

Association	Subvention 2016
Vitagym HO	80 €
Chorale Sainte-Cécile HO	80 €
Aînés de Gingsheim GI	150 €
Chorale Sainte-Cécile GI	150 €
Football-Club WI	9 200 €
Sapeurs-Pompiers WI	460 €
Association de Pêche WI	300 €
Club du Bel-Age WI	300 €
Ski-Club WI	300 €
Tennis-Club WI	300 €
Chorale Sainte-Cécile WI	300 €
Ski-Team Kochersberg WI	300 €
Amicale des Donneurs de Sang WI	200 €

Commune Déléguée de Mittelhausen – baux ruraux – transfert de bail à M; URBAN Jean-Michel

Commune Déléguée de Mittelhausen – renouvellement du Bureau de l'Association Foncière

La validité du Bureau de l'Association Foncière arrivant à échéance, il est nécessaire de renouveler les membres du Bureau.

Membres Titulaires :

- Mme DI GIUSTO Christiane, domiciliée 16 rue Aulach à Mittelhausen
- M. FLICK Daniel, domicilié 32 rue Principale à Mittelhausen
- M. FLICK Guillaume, domicilié 5 rue des Hirondelles à Mittelhausen

Membres Suppléants :

- M. DIEBOLT André,
domicilié 17 rue Principale à Mittelhausen
- M. URBAN Jean-Michel,
domicilié 6 rue des Tulipes à Mittelhausen.

Commune Déléguée de Wingersheim – Bilan d'exploitation 2015 de la Salle des Fêtes et de la Maison des Associations

Lors du Conseil Communal en date du 13 octobre dernier, l'Adjoint au Maire délégué, M. SPITZER François, a dressé le bilan d'exploitation 2015 tant de la Salle des Fêtes que de la Maison des Associations, à savoir :

Salle des Fêtes

Dépenses	14 897,95 €
Recettes	10 492,01 €
Déficit	4 405,94 €

Maison des Associations

Dépenses	8 339,02 €
Recettes	3 048,77 €
Déficit	5 290,25 €

Création d'un Office Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs unique dans la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans

Les Salles des Fêtes des Communes Déléguées de Hohatzenheim et Wingersheim, ainsi que la Maison des Associations sont gérées par un OMSCL. Les Salles des Fêtes des Communes Déléguées de Gingsheim et Mittelhausen sont gérées par des associations.

Aux fins d'harmonisation dans le cadre de la Commune Nouvelle et pour la transparence de la gestion des équipements publics, l'exploitation des salles des communes déléguées pourrait être confiée à une association unique.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE la création d'un Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs (OMSCL) unique sur la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans à compter du 1^{er} janvier 2017
- APPROUVE les statuts de cet OMSCL
- DEMANDE la suppression de l'Office Municipal de Wingersheim et de l'Office Municipal de Hohatzenheim

Commune Nouvelle – fixation d'un taux horaire pour location de matériel

Le Conseil Municipal

- FIXE le taux d'indemnité horaire pour toute location de matériel auprès d'un tiers à la somme de 50 €
- PRÉCISE que ce taux sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2017.

Commune Déléguée de Mittelhausen – autorisation de dépôt de permis de construire

Le Conseil avait décidé la rénovation de l'immeuble sis Commune Déléguée de Mittelhausen au 23 rue Principale et attribué la mission de maîtrise d'œuvre à la Sté d'Architecture JUD'ARCHI de Strasbourg.

Ces travaux de rénovation nécessitent le dépôt d'un permis de construire.

Commune Déléguée de Hohatzenheim – Don pour concession au cimetière

L'Abbé Léon BILGER, domicilié à la Maison des Prêtres à Marienthal, est détenteur d'une tombe simple dans le cimetière attenant au lieu de pèlerinage de la Commune Déléguée de Hohatzenheim.

A cet effet, il a fait un don de reconnaissance de 1 000 € à la collectivité.

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE le don de 1 000 € du Père Léon BILGER

9) Séance du 20 décembre 2016

Gestion du personnel : Recrutement Emploi Avenir

Le Conseil Municipal

- DECIDE la création d'un EMPLOI d'AVENIR à compter du 08 décembre 2016 pour les fonctions d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à raison de 20/35^{ème};

Commune déléguée de Gingsheim : Location garage communal

Le Conseil Municipal

- PREND ACTE de la résiliation de M. FUSSLER Jérôme à compter du 31 décembre 2016;
- DECIDE de conclure avec M. ARNOULD Yves un bail à compter du 01 janvier 2017;
- FIXE le montant du loyer mensuel à 72,58 € (indice ICC 2^{ème} trimestre 2016) payable par échéance annuelle en début d'exercice;

Subvention pour un projet de classe de mer – Ecole élémentaire

Le Conseil Municipal

- DECIDE de fixer cette participation à 10 € par nuitée et par élève à compter du 1^{er} Janvier 2017;
- FIXE ainsi la subvention pour le projet de « classe de mer » en Normandie du 07 au 13 mai 2017 pour les élèves scolarisés en CM1-CM2 à l'école de Waltenheim, à la somme prévisionnelle de 1 350 Euros pour 27 élèves issus de la Commune déléguée de Wingersheim;

LIAISON DOUCE - Tranche 3 et 4 : Missions de Maitrise d'Œuvre

Le Conseil municipal

- CONFIE au bureau d'études M2i une mission de maitrise d'Œuvre suivant :

- Liaison douce Tranche 3 Place des Acacias – Wingersheim Groupe Scolaire Intercommunal avec aménagement parc public pour :
 - Enveloppe prévisionnelle de 100 000 € HT
 - Taux de rémunération 6,80%
 - Honoraires 6 800 € HT.
- Liaison douce Hohatzenheim – Groupe Scolaire Intercommunal :
 - Enveloppe prévisionnelle de 160 000 € HT
 - Taux de rémunération 3,60%
 - Honoraires 5 760 € HT.

Liaison douce Tranche 2 Sortie Wingersheim – Groupe Scolaire Intercommunal – Demande de subvention au titre de la DETR

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'avant-projet définitif établi par le Bureau d'Etudes M2i d'un montant de 400 000€ HT, avec aménagement d'un carrefour giratoire ;
- DECIDE la réalisation de ces travaux avec une inscription budgétaire sur l'exercice budgétaire 2017 ;
- VOTE le plan de financement comme suit :
 - DETR 25 % 100 000€ HT
 - Fonds de Soutien Investissement Local 70 000€ HT
 - Contrat de Ruralité 30 000€ HT
 - Conseil Départemental 30 000€ HT
 - Autofinancement 170 000€ HT

Salle des Fêtes - Commune Déléguée de Wingersheim – Renouveau de Contrat unique de fourniture d'électricité

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE l'offre d'Electricité de Strasbourg, fournisseur historique pour la fourniture d'électricité pour la Salle des Fêtes de la Commune déléguée de Wingersheim dont les caractéristiques sont les suivantes
 - Durée 1 an : du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

CCPZ – Versement d'une participation pour l'installation de LEDS aux vestiaires du Stade Commune déléguée de Wingersheim

Instauration de la Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

O.M.S.C.L. de Wingersheim les Quatre Bans - Désignation des représentants du Conseil Municipal

Lors du Conseil Municipal du 28 novembre 2016, les statuts de l'O.M.S.C.L. de Wingersheim les Quatre Bans ont été adoptés. L'article 3 de ces statuts précise que sont membres de droit le Maire de la Commune Nouvelle ou son représentant, ainsi que trois délégués par Commune historique.

Le Conseil Municipal

- DESIGNER comme représentants de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans à l'Office Municipal des Sports, Culture et des Loisirs comme suit :
 - Président : M. FREUND Bernard, Adjoint au Maire de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans
 - Délégués des Communes historiques pour :

La commune déléguée de Gingsheim :

- M. GROSS Dominique
- Mme BOISSEAU Catherine
- M. HOFSTETTER Eric

La commune déléguée de Hohatzenheim :

- M. CRIQUI Jean-Marie
- M. JOST Jean-Louis
- M. SCHNEIDER Laurent

La commune déléguée de Mittelhausen :

- Mme GOEHRY Mireille
- M. ALBINET Arnaud
- M. FLICK Guillaume

La commune déléguée de Wingersheim :

- M. ECKART Jean-Luc
- M. SPITZER François
- Mme BREZE Catherine5 – Institutions et Vie politique

MOTION pour le maintien du Nom des Communes déléguées au sein de Wingersheim les Quatre Bans

Les organismes publics et institutionnels n'ayant pas assez anticipé les réformes territoriales mettent ainsi en difficulté l'adressage des communes historiques.

La Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans constate d'énormes difficultés pour l'établissement des passeports, des cartes grises et réceptionne ainsi des documents administratifs comportant des adresses très différenciées pour les communes historiques.

Les concitoyens, entreprises, commerces et services se plaignent de ces incohérences administratives. Par ailleurs, les différentes centrales d'adressage dont on ignore les sources et l'origine de leurs fichiers, publient des documents erronés rendant très difficile voire impossible la distribution du courrier et des colis, ainsi que l'intervention des services de secours.

Les annuaires Pages jaunes / Pages blanches ont regroupé les communes historiques sous Wingersheim les Quatre Bans en important des adresses erronées.

Enfin, suite aux premières mises à jour, les différents navigateurs GPS commencent à ignorer les communes historiques et ne proposent plus qu'une seule Commune de recherche.

Le Conseil Municipal

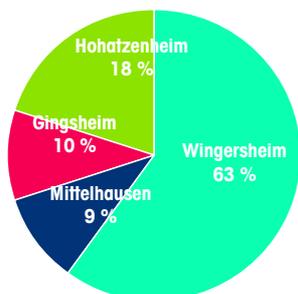
- DEMANDE aux Services de l'Etat de maintenir géographiquement les communes historiques par tout moyen pour assurer :
 - le bon adressage dans les communes historiques ;
 - la sécurité des concitoyens ;
 - la géolocalisation réelle géographiquement au niveau des navigateurs GPS ;
 - la recherche par Commune historique dans les systèmes informatiques.
- DEMANDE la mise en place ou CHARGE un opérateur unique avec un protocole précis d'exportation et d'importation des données pour assurer la transition entre les Communes historiques et la Commune Nouvelle pour une cohérence des informations.

LES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ SOIT SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE, SOIT SUR SIMPLE DEMANDE À LA MAIRIE.

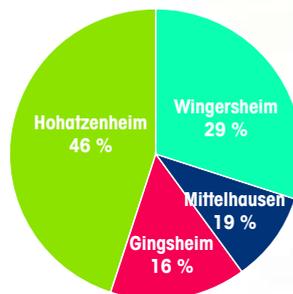
Situation au 15 décembre 2016

	Dette	Annuité	Dette/hab	Annuité/hab
Wingersheim	827 769	90 157	695,60	75,76
Mittelhausen	122 097	37 625	218,03	67,19
Gingsheim	124 908	28 353	370,65	84,14
Hohatzenheim	231 813	20 474	1 109,15	97,96
TOTAL	1 306 587	176 609	2 393,43	325,05

ETAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2016



DETTE PAR HABITANT AU 1^{ER} JANVIER 2016

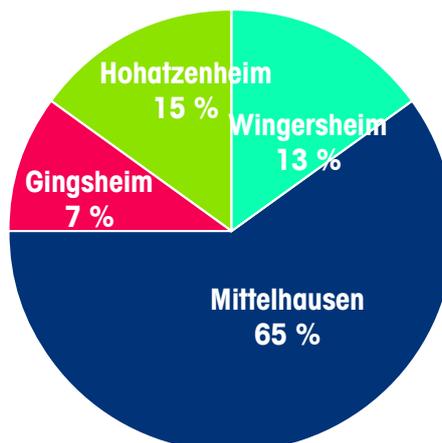


■ Wingersheim
■ Mittelhausen
■ Gingsheim
■ Hohatzenheim

Trésorerie des Communes historiques au 1^{er} janvier 2016

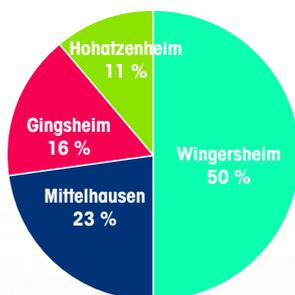
Wingersheim	210 682
Mittelhausen	1 038 804
Gingsheim	108 037
Hohatzenheim	226 828

Communes historiques	Nbre habitants
Wingersheim	1 190
Mittelhausen	560
Gingsheim	337
Hohatzenheim	209



■ Wingersheim
■ Mittelhausen
■ Gingsheim
■ Hohatzenheim

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT



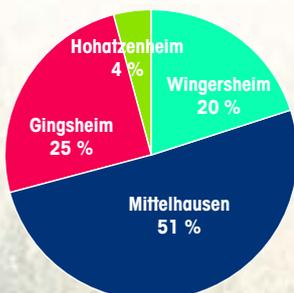
Wingersheim	592 442,11
Mittelhausen	274 265,76
Gingsheim	189 972,30
Hohatzenheim	133 306,69

RECETTE DE FONCTIONNEMENT



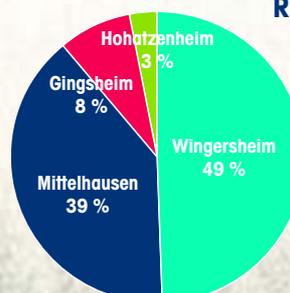
Wingersheim	709 707,32
Mittelhausen	1 606 875,51
Gingsheim	332 069,21
Hohatzenheim	348 314,95

DÉPENSE D'INVESTISSEMENT



Wingersheim	259 139,24
Mittelhausen	660 387,24
Gingsheim	319 250,72
Hohatzenheim	46 722,35

RECETTE D'INVESTISSEMENT



Wingersheim	315 204,60
Mittelhausen	250 507,87
Gingsheim	50 313,56
Hohatzenheim	20 777,47

■ Wingersheim
 ■ Mittelhausen
 ■ Gingsheim
 ■ Hohatzenheim

Le problème de l'adresse

LA POSTE

En 2016, 317 Communes nouvelles regroupant 1090 communes ont été créées mettant à jour des difficultés dans la gestion de services recourant à une précision de l'adresse, un certain nombre d'entreprises n'ayant pas suffisamment anticipé cette nouvelle organisation.

Ces difficultés ont aussi été constatées sur le territoire de votre commune nouvelle. Dans le cadre de cette fusion et dans un souci d'efficacité, il était nécessaire de supprimer toute ambiguïté sur les adresses identiques : non seulement pour la distribution du courrier mais également pour les services de secours et assistance aux personnes, ainsi que pour la délivrance des services à la personne, les livraisons à domicile, l'accès au très haut débit **Pour rappel** : votre adresse prend en compte le nom de la Commune Nouvelle. L'identité de votre ancienne commune est conservée et se positionne comme ci-dessous :

Mme Mireille GOEHRY
8 rue des Artisans
MITTELHAUSEN
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Elle respecte la norme AFNOR préconisée (tableau ci-dessous) La Poste accompagne votre équipe municipale dans cette démarche. Vos facteurs sont mobilisés pour rattraper les éventuels dysfonctionnements et vous demandent de mettre votre nom sur votre boîte aux lettres. Toutefois, les entreprises commerciales, prestataires et administrations diverses sont propriétaires de leurs fichiers clients. Elles ont une politique différenciée en termes de gestion de la mise à jour de leurs bases clients (adresses) et mettent un certain temps à corriger ces dysfonctionnements. Un travail est en cours pour le recensement exhaustif des problèmes rencontrés et la recherche de solutions pérennes. Pour ce faire, nous vous remercions de faire remonter vers vos mairies les éléments permettant leur analyse : copie du bon de livraison d'un colis mal réceptionné, difficulté de saisie de commandes sur internet via une copie d'écran, etc...

La Poste interviendra dans son domaine de compétences en partenariat avec la commune pour faire le nécessaire afin de régler au maximum toutes les difficultés liées à l'adressage que vous pouvez rencontrer au quotidien.

LA COMMUNE

La commune assure la mise à jour d'un certain nombre de fichiers afin de vous éviter des démarches supplémentaires. Ainsi les nouvelles adresses seront communiquées aux prestataires suivants :

- Services fiscaux
- ES / GDS
- Orange/Numéricable/SFR/Free
- SDEA (eau et assainissement)
- Communauté de Communes du Pays de la Zorn (Ordures ménagères)
- DNA/Pages jaunes/Pages blanches (la correction sur Internet interviendra prochainement, les annuaires seront rectifiés pour la prochaine édition en 2017)

Le fichier de la Base Adresse Nationale sera également mis à jour et devra permettre –lorsque son application sera généralisée– d'éviter tous les désagréments que vous avez encourus jusqu'à présent.

Il restera à chaque citoyen d'informer ses différents partenaires (Banque, Assurance, Mutuelle, etc...) du changement de son adresse. Pour rappel, la Poste continuera d'assurer la distribution du courrier sur l'ancienne adresse encore un certain temps.

Des étiquettes ont été apposées dans le cadre du changement de numérotation sur chaque boîte aux lettres concernée, indiquant l'ancien et le nouveau numéro. Néanmoins, lorsque le facteur titulaire est remplacé, cette distribution peut se révéler problématique, surtout si nous n'avez pas indiqué votre nom sur la boîte aux lettres.

Nous sommes conscients des désagréments liés au changement d'adresse que vous avez pu subir, mais nous assurons faire le maximum pour les régler. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les problématiques, afin que nous puissions les prendre en compte.

Des avancées nous ont été annoncées au niveau de l'Etat : les formulaires CERFA prendront en compte les communes historiques par le biais de la création d'une ligne supplémentaire « Lieu-Dit ».

En cas de renouvellement de passeport ou de CNI ou de carte grise, nous vous recommandons fortement d'insister sur la prise en compte de la commune historique soit en demandant son inscription à la suite de la rue, soit en lieu-dit.

Nous vous remercions pour votre compréhension

6 règles d'or

- 1 **Identité du destinataire :** titre ou qualité, prénom, nom
- 2 **Point de remise :** n° appartement, étage, couloir, escalier
- 3 **Lieu géographique :** résidence, bâtiment, immeuble, tout adresse
- 4 **N°, TYPE (RUE, AVENUE...)** et **NOM DE LA VOIE**
- 5 **LIEU-DIT** ou **SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION** (par exemple : POSTE RESTANTE)
- 6 **CODE POSTAL** et **LOCALITÉ DE DESTINATION**

Les Commissions

Six commissions de travail ont été créées au sein du conseil municipal de Wingersheim les Quatre Bans. Chaque commission compte environ une dizaine d'élus avec à sa tête un rapporteur. Celui-ci propose et la municipalité valide.

Ces commissions permettent de cibler les actions à mener, en faire le suivi et partager les informations. Elles définissent des objectifs clairs et précis pour un service concret aux administrés.

LA COMMISSION COMMUNICATION :

- Elabore le bulletin municipal
- Elabore les différents supports d'informations
- Développe la politique de communication



Composition de la commission :

ALBINET Arnaud (MI), BOISSEAU Catherine (GI), ECKART Jean-Luc (WI), JOST Jean-Louis (HO), KOESSLER Michèle (WI), GEHIN Patrick (GI), GOEHRY Sophie (MI), HANTSCH Myriam (HO), LOHR Monique (MI)



LA COMMISSION TRAVAUX :

- Suit les chantiers,
- Propose des travaux à réaliser
- Gère le règlement des cimetières et concessions

Composition de la commission :

CRIQUI Jean-Marie (HO), GROSS Dominique (GI) ECKART Jean-Luc (WI), FELDMANN Jean-Paul (MI), FLICK Guillaume (MI), JOST Jean-Louis (HO), SPITZER François (WI), GEHIN Patrick (GI), GILLIG Yves (GI), HUSER Michel (MI), KIENZT Patrick (HO), REMOND Xavier (WI)

LA COMMISSION FINANCE :

- Suit le budget,
- Vérifie l'équilibre des comptes,
- Optimise, harmonise les recettes et les tarifs.



Composition de la commission :

CRIQUI Jean-Marie (HO), GROSS Dominique (GI), BOISSEAU Catherine (GI), ECKART Jean-Luc (WI), FELDMANN Jean-Paul (MI), JOST Jean-Louis (HO), KOESSLER Michèle (WI), HUSER Michel (MI)

LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

- Organise le calendrier des manifestations,
- Coordonne les fêtes des personnes âgées et des grands anniversaires.



Composition de la commission :

CRIQUI Jean-Marie (HO), ALBINET Arnaud (MI), BOISSEAU Catherine (GI), BREZE Catherine (WI), FLICK Guillaume (MI), JOST Jean-Louis (HO), SPITZER François (WI), BARROUILLET Danièle (MI), BURGER Sylvie (WI), FRANCK Céline (HO), FRITSCH Christelle (WI), WOLFF Jennifer (WI)



LA COMMISSION PROTECTION CIVILE :

- Organise la prévention des alertes météo,
- Suit la population à risque et étudie de nouveaux dispositifs à mettre en place

Composition de la commission :

ALBINET Arnaud (MI), ECKART Jean-Luc (WI), FLICK Guillaume (MI), HOFSTETTER Eric (GI), JOST Jean-Louis (HO), KOESSLER Michèle (WI), KREMMELE Christine (GI), LAPP Sébastien (WI), SCHAEFFER Anita (MI), REMOND Xavier (WI)

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT :

- Coordonne le fleurissement et les aménagements paysagers,
- Suit l'entretien et les nettoyages
- Gère les problèmes environnementaux ponctuels.
- Organise la journée citoyenne



Composition de la commission :

BREZE Catherine (WI), FLICK Guillaume (MI), HOFSTETTER Eric (GI), JOST Jean-Louis (HO), DI GIUSTO Christiane (MI), FRITSCH Laure (MI), GILLIG Yves (GI), KREMMELE Christine (GI), LAPP Sébastien (WI), MEYER Isabelle (WI), SAENGER Tharcisse (MI), SCHAEFFER Anita (MI), UGE Brigitte (WI), ALBINET Arnaud (MI)

Sécurité / Rappels

Nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des automobilistes à la vitesse souvent excessive dans l'entrée de nos agglomérations

Feux : Il est interdit de faire des feux, particulièrement des feux de matières plastiques

Démarchage : Les démarchages de société sont de plus en plus nombreux. Ces sociétés ne sont pas mandatées par la Mairie, si cela devait être le cas vous seriez informés au préalable par un avis dans vos boîtes aux lettres.

Tri sélectif : Les ambassadeurs du tri intensifient les contrôles des poubelles sur notre territoire.



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est une commission présente dans toutes les communes de France. Il est composé de personnes si possible qualifiées dans le secteur social, nommées par le maire et le conseil municipal.

Le CCAS se doit d'être un lieu de ressources pour les habitants d'une commune, dans le domaine de la prévention et du développement social.

Quelques exemples d'actions possibles :

- Informer les administrés sur des services et des aides existants,
- Aider et accompagner des personnes dans le cadre d'une recherche d'un service social,
- Soutenir ceux qui en ont besoin, dans leurs démarches administratives et leur permettre ainsi de les mener à bien,
- Accompagner l'établissement d'un dossier pour une demande d'aide financière...

Les membres du CCAS sont soumis aux règles du secret professionnel

Instauration des concessions de cimetière sur les 4 Communes

Dans le cadre de la création de la Commune Nouvelle, le Conseil Municipal qui s'est réuni le 29 août, a décidé d'harmoniser dans les communes de Wingersheim et Mittelhausen et d'instaurer dans celles de Gingsheim et Hohatzenheim le paiement des concessions des cimetières.

Les tarifs qui seront mis en place sont les suivants :

Tombe simple de 2 m ²	150€ pour 15 ans
Tombe double de 4 m ²	300€ pour 15 ans
Tombe triple de 6 m ²	450€ pour 15 ans
Columbarium case sur colonne	750€ pour 15 ans
Columbarium cave urne	990€ pour 15 ans

De plus, un règlement commun aux 4 cimetières sera rédigé et instauré, afin de faciliter leurs gestions. Le tarif concernant les tombes multiples et en cours de délibération.

Logement

GÉNÉRATIONS COMPLICES, VERS UN MAINTIEN À DOMICILE DANS LA SIMPLICITÉ, LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Avec la mission « Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

Contacts : Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49 - DECK Anaïs : 03.69.33.24.79 - Portable : 07.63.43.71.48



La ligue contre le cancer

OPÉRATION «ESPACE SANS TABAC»

Dans le cadre de la politique de santé publique, la Commune Nouvelle s'associe à la Ligue Nationale contre le Cancer.

Cette dernière propose une campagne de sensibilisation aux dangers liés à la consommation de tabac auprès des parents et des enfants.

Dans cette optique, la Commune Nouvelle vient de signer une convention de partenariat où elle s'engage à afficher sur ses aires de jeux des panneaux incitant la population à garder les espaces publics propres, et à éliminer l'exposition au tabagisme passif, en pensant surtout aux enfants.



OPÉRATION «UNE ROSE UN ESPOIR» 2017

En 2016, des motards ont proposé pour la première fois leurs roses de l'espoir à quelques Communes du Pays de la Zorn, l'objectif étant de réunir plus de 100 motards et de vendre plus de 5 000 roses. Cet objectif a été largement atteint, puisque plus de 16 000€ ont été collectés.

Cette opération sera étendue à nos 4 villages le samedi 29 avril 2017.



Communiqué Gendarmerie

L'APPLICATION « BICYCODE »

Le BICYCODE est LE SEUL DISPOSITIF reconnu par l'État pour la lutte contre le vol et le recel de vélos. Il consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national accessible en ligne : www.bicycode.org.

L'objectif du dispositif est de permettre la restitution des vélos volés à leurs propriétaires par la gendarmerie et de lutter contre le recel et la revente illicite.

Pour faire marquer son vélo, il faut :

- aller sur le site www.bicycode.org (carte interactive) et choisir dans la liste exhaustive l'opérateur agréé Bicycode le plus proche de chez vous. Le prix du marquage est aux alentours de 5 euros ;
- se munir de son vélo, de sa carte d'identité et de la facture d'achat du vélo. Une fois le marquage réalisé, un « passeport vélo » vous est remis.

En cas de vente du vélo, vous devez remettre ce passeport à l'acheteur ;

- dès que votre vélo est marqué, vous enregistrez sur le site www.bicycode.org afin d'activer le service rendu par le marquage Bicycode et ainsi de pouvoir se faire restituer son vélo en cas de vol.

En cas de vol, il faut :

- aller sur le site www.bicycode.org et renseigner la fiche « déclaration de vol » ;
- déposer plainte auprès de la brigade de gendarmerie la plus proche.

Si votre vélo vous est restitué, n'oubliez pas de le déclarer « retrouvé » selon les mêmes modalités.





Acquisition foncière

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE GINGSHEIM

Une propriété d'une superficie de 3,06 ares jouxtant l'église et le giratoire de la rue Wilsberg (ancienne adresse N°12 de la rue principale), a été acquise par la commune afin de pouvoir réaménager le centre de Gingsheim. Constituée d'une vieille maison et de sa dépendance, cet ensemble vétuste est destiné à disparaître.

L'objectif est de pouvoir, après démolition de l'ensemble, éclaircir le cœur du village historique de Gingsheim en y aménageant un espace urbain dans lequel pourra éventuellement être intégré dans un proche futur une nouvelle zone de dépose des transports collectifs, équipement nécessaire pour répondre aux normes d'accès des personnes à mobilité réduite.



Travaux de voirie Wingersheim

Dans le courant de l'année 2017, la commune de Wingersheim va procéder à la rénovation complète des rues de la Fontaine et des Commerçants.

Coût de l'opération : 1 10 000 €/HT. Dans ce cadre le SDEA procèdera au remplacement total de l'ensemble du réseau d'eau potable, ainsi qu'à la vérification et remise en état du réseau d'assainissement. Réseau Gaz de Strasbourg lancera également une prospection chez les riverains de ces deux rues pour proposer le raccordement au réseau gaz.



Liaison verte

Afin de permettre une circulation en toute sécurité, une piste pour piétons et vélos sera aménagée côté est le long de la RD 32 entre Mittelhausen et l'entrée de Wingersheim.

Dans le cadre de ces travaux un aménagement sécuritaire d'entrée de village se fera avant les premières constructions de Mittelhausen par l'aménagement d'un îlot central franchissable, permettant ainsi de réduire la vitesse des automobilistes et l'injection réglementaire des cyclistes et des piétons venant de la liaison verte sur la RD.

Coût de l'opération : 1 43 281 € avec un montant de subvention attendue de 70 000 €
Les travaux ont été attribués à l'entreprise GCM et devront démarrer prochainement.

Cette première tranche de liaison verte s'inscrit dans le projet d'aménagement de la Commune Nouvelle dans le but de développer une circulation alternative entre les villages historiques et permettre ainsi aux citoyens de rejoindre les différents commerces, artisans et services médicaux installés sur le territoire.

De futures liaisons pour piétons et cyclistes permettant l'accès au nouveau groupe scolaires sont en projet.





Groupe scolaire

VOIE D'ACCÈS

En prévision de la construction du nouveau groupe scolaire intercommunal, la commune de Wingersheim a fait réaliser des travaux d'aménagement de la voie d'accès au futur équipement.



Le groupe scolaire sud du Pays de la Zorn

Après l'acquisition du foncier par la commune de Wingersheim, les fouilles archéologiques et les sondages de sol durant l'année 2014, la requalification du zonage PLU, la désignation de l'architecte et le dépôt du PC en 2015,

LA CONSTRUCTION DU 1^{ER} BÂTIMENT SCOLAIRE PASSIF DE LA REGION EST EN MARCHÉ

Le plus gros chantier de la mandature actuelle a connu une première étape importante en vue de sa construction.

Les entreprises retenues pour élaborer ce chantier d'un coût de 5 518 300 € /HT se sont retrouvées à la Maison des Associations le 29 juin 2016 afin de prendre plus ample connaissance du projet et des différentes recommandations.



« Vous devez faire attention à l'état général du chantier, au strict respect des règles de sécurité et surtout au plan de circulation mis en place pour accéder au chantier » a indiqué Bernard Freund, Président de la communauté de communes Pays de la Zorn et maître d'ouvrage.

« Je compte sur vous pour faire preuve du plus grand sérieux possible, de bien veiller à respecter les délais impartis et que tout soit carré » a lancé Dominique Rambeaud du cabinet d'architectes Auger-Rambeaud architecte et maître d'œuvre en rappelant l'objectif final « Label Bâtiment passif ».

Ce groupe scolaire doit afficher des performances énergétiques exceptionnelles!

DATES CLEFS

- 28 janvier 2016** Bail emphytéotique de 99 ans pour la mise à disposition du foncier nécessaire à cet équipement signé entre Communauté des Communes du Pays de la Zorn et la commune
- 07 mars 2016** Lancement en procédure adaptée de la consultation des marchés
- 18 mai 2016** Attribution des marchés par la CAO
- 31 mars 2016** Approbation de la construction du groupe scolaire et périscolaire sur la commune de Wingersheim. Bâtiment passif avec des normes d'isolation et de consommations énergétiques très strictes pour un montant total de 7M€ / HT dont 5 518 300€/HT de travaux
- 26 mai 2016** Attribution des marchés de travaux pour le Groupe Scolaire Intercommunal et accueil périscolaire :



AFFICHAGE DU PC

Lot 1	Terrassements généraux	COLAS Ostwald	171718,50€
Lot 2	Colonnes ballastées	KELLER Duttlenheim	42900,00€
Lot 3	Gros-Cœuvre	X SCHREIBER & Cie Ottrott	1 268 945,95€
Lot 4	Charpente métallique	WOLF System Leutenheim	106 590,16€
Lot 5	Echafaudages	FREGONESE Mundolsheim	36 614,16€
Lot 6	Étanchéité zinguerie	SOPREMA Strasbourg	284 515,98€
Lot 7	Isolation-peinture extérieur	CREPI DECOR Reichshoffen	316 640,00€
Lot 8	Menuiserie extérieur bois	VOLLMER Melsheim	353 233,00€
Lot 9	Brise -soleil extérieur	OFB Kilstett	33 166,00€
Lot 10	Serrurerie métallerie	METALEST Nordhouse	213 810,32€
Lot 11	Cloisons – doublages - FP fixes	CILIA Marckolsheim	169 926,00€
Lot 12	Faux plafonds démontables	RUIU Illkirch	49 390,00€
Lot 13	Menuiserie intérieure	JUNG Steinbourg	195 145,00€
Lot 14	Menuiserie d'agencement	JUNG Steinbourg	161 944,00€
Lot 15	Tableaux blancs interactifs	BBS Kaisersberg	45 372,32€
Lot 16	Chapes	SCE CARRELAGE Strasbourg	23 163,97€
Lot 17	Sols linoléum	CRDE Geispolsheim	107 875,10€
Lot 18	Carrelage / Faïence	ERKOL Haguenau	49 909,00€
Lot 19	Peintures intérieures	HITTIER Schweighouse-sur-Moder	76 337,50€
Lot 20	Nettoyage	ATOUT SERVICES Schiltigheim	7 484,00€
Lot 21	Ascenseur	LORENTZ Vendenheim	21 790,00€
Lot 22	Chauffage, ventilation	JUKI Still	262 866,21€
Lot 23	Sanitaire, extincteurs	EJ ENERGIE Geispolsheim	218 202,00€
Lot 24	Electricité, courants faibles	K3E Mothern	339 900,40€
Lot 25	Cuisine distribution	AXIMA REFRIGERATION Bischheim	57 455,00€
Lot 26	Réseaux enterrés	WICKER Schaffhouse-sur-Zorn	163 715,36€
Lot 27	Infiltrométrie	DER Hégenheim	5 500,00€
Lot 28	Voiries	WICKER Schaffhouse-sur-Zorn	183 516,09€
Lot 29	Aménagements paysagers	EST PAYSAGE Geispolsheim	123 600,40€
Lot 30	Clôtures et portails	TENN GLASZ Wisches	41 985,00€

Soit un montant total de 4 905 823,71 € HT y compris les Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) d'un montant total de 62 438€ HT ainsi que les Tranches Conditionnelles (TC) d'un montant total de 63 406,91 € HT.

Répartition des coûts : SIVU 67% (LES 6 COMMUNES DUNTZENHEIM, GINGSHEIM, HOHATZENHEIM, MITTELHAUSEN, WALTENHEIM/ZORN ET WINGERSHEIM) et 33% CC Pays de la Zorn Périscolaire . DATE D'ATTRIBUTION DU PC : 04 mars 2016.

Consultation des élèves pour le choix du « nom de l'établissement »



APRÈS LA MOISSON, DÉMARRER LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT



EN VUE DE PRÉPARER L'ASSIETTE DE CONSTRUCTION



D'IMPORTANT TRAVAUX DE MOUVEMENT ET D'ÉVACUATION DE TERRE



POUR ENSUITE PROCÉDER À LA STABILISATION DU TERRAIN PAR INJECTION DE CHAUX AINSI QUE PAR LA POSE D'UN FILM GÉOTEXTILE



POUR FINALEMENT PRÉPARER LA COUCHE DE PROPRETÉ PAR RAPPORT DE MATÉRIAUX RECYCLÉS



MISE EN ŒUVRE DES FONDATIONS RENFORCÉES PAR INJECTION DE GRAVIERS (COLONNES BALLASTRÉES)



AVANT L'INSTALLATION DE LA BASE VUE, ET POUR PRÉPARER L'ARRIVÉE DES GRUES



VUE SUR LES COLONNES BALLASTRÉES



REMPLISSAGE BÉTON



EMPRISE DE LA FONDATION DE LA FUTURE PASSERELLE D'ACCÈS AU GROUPE SCOLAIRE



FUTURE SALLE DE CLASSE «MATERNELLE»



PLANNING

Le Maître d'œuvre est confiant ; si l'hiver n'est pas trop rigoureux, la date du « clos couvert » sera respectée.

Pour le Maître d'ouvrage, il est important que le planning soit respecté pour que tout soit fin prêt pour la rentrée 2018 dans le respect des différents engagements. La commune, projetant d'importants travaux d'aménagement des abords de l'école intercommunale, est également très attentive aux respects des différentes phases du planning.



FUTURE SALLE DE CLASSE «MATERNELLE»



COFFRAGE D'UNE FUTURE SALLE DE CLASSE «ÉLÉMENTAIRE»





Maison de garde

NOUVEL ATELIER MUNICIPAL

Le bâtiment situé au sud de la rue principale a été rénové en 2015-2016 pour être transformé en atelier municipal.



A l'origine, cet édifice était destiné à accueillir une garde nationale après la révolution pour assurer le maintien de l'ordre. Ce corps a été dissout en 1871 et le bâtiment a gardé l'appellation « Maison de garde ». Par la suite, il a connu plusieurs affectations : dépôt de lait, lieu de stockage pour les pompiers. Le conseil municipal de Mittelhausen a décidé de le rénover pour y créer un atelier municipal avec vestiaires et garage et d'y installer également des WC publics. La volonté a été de préserver les caractéristiques architecturales de ce bâtiment qui date d'avant la révolution française. La charpente a été entièrement refaite à neuf à l'identique, les tuiles entièrement changées, le colombage d'origine repris. Les abords ont été repris, ce qui a permis la création d'un accès au bâtiment par l'arrière, dont un grand portail qui permet d'entreposer du matériel ou d'accéder directement avec la tondeuse auto portée par exemple. Cet équipement est désormais un véritable atelier municipal qui améliorera les conditions de travail des agents techniques de la commune. L'espace arrière du bâtiment a été aménagé en places de parkings. Le coût du chantier s'est élevé à 123 514,40€, pour un coût final de 74 014,00€ après subvention de l'état une fois la TVA récupérée.

Travaux voirie à Mittelhausen



TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT RUE OSTERMATT ET RUE DES VERGERS

Les travaux ont commencé au mois d'octobre. Les riverains ont été conviés à une réunion en mairie, ce qui leur a permis de connaître les détails techniques et opérationnels du chantier.

Le projet avait dû être revu avec le concours de SDEA pour mettre en place un réseau séparatif des eaux pluviales qui permettra de décharger le réseau d'eau usées actuel, afin de prévenir les risques d'engorgement lors des fortes pluies. Les travaux permettront la mise en souterrain des réseaux secs (hors électricité). Le gaz desservira également la rue des Vergers puisque suffisamment de particuliers ont fait une demande de raccordement auprès de réseau GDS. Les trottoirs et la voirie seront réaménagés et refaits à neuf en enrobé. La rue Ostermatt a été élargie à 6 mètres, ce qui a nécessité pour la commune de procéder à des acquisitions foncières auprès des propriétaires riverains. Le cout total des travaux est estimé à 243 000€ HT, la maîtrise d'œuvre est confiée au bureau M2i de Wingersheim.

RÉFECTION DES CHEMINS RURAUX (PROLONGEMENT RUE DU CHÂTEAU)

Dans le cadre des sentiers de randonnée qui empruntent ce chemin pour aller vers les vallons du Vierbruckgraben, des travaux d'empierrement et de mise en place d'enrobé ont été effectués.

Ces travaux ont été effectués par la société COLAS pour un montant de 12 909,50€ HT.



L'ARRIVÉE DU GAZ À MITTELHAUSEN



Lors de la séance du 18 avril 2015, le conseil a délibéré sur l'attribution d'un contrat de délégation de service public pour la distribution de gaz par réseau à la société Réseau GDS. La conduite de gaz passe à proximité du rond-point à l'entrée de Wingersheim.

Une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes par le distributeur le 27 avril 2016. Les citoyens, venus en nombre, ont pu écouter les explications techniques. Ceux qui étaient intéressés ont pu prendre rendez-vous pour étudier la faisabilité et élaborer leur projet de raccordement. Les commerciaux ont prospecté auprès des habitants de la commune pour déterminer précisément quelles rues seraient desservies, en fonction d'un seuil de rentabilité au regard des travaux et investissements à effectuer. Malheureusement, les rues qui venaient d'être très récemment rénovées ne pourront pas être ouvertes pour bénéficier du gaz (Rue des Artisans et sud de la rue Principale). Les travaux de mise en souterrain des gaines et tuyaux ont commencé fin juillet au nord du village. La pose des coffrets chez les particuliers se fait au fur et à mesure. La fin du chantier est prévue pour ... pour une mise sous pression du réseau.



Implantation du poste gaz à Wingersheim



Travaux de voirie Impasse petite rue à Hohatzenheim

Lors de sa séance du 14 mars 2016, le Conseil avait confié la mission de maîtrise d'œuvre au Bureau M2i de WINGERSHEIM pour les travaux de voirie de l'Impasse Petite Rue dans la Commune Déléguée de HOHATZENHEIM pour un montant de travaux estimé à 12 000 €.

A ce jour, ont été effectués :

- L'enfouissement des réseaux
- La mise en place d'un lampadaire

Reste en instance, la mise en place du câble souterrain par les services de télécommunications.

Encore un peu de patience donc pour les riverains avant que l'enrobé définitif ne puisse finir d'embellir leur rue.



Travaux de voirie Gingsheim

La réfection de la chaussée, prévue rue des Bergers, a du être repoussée au printemps 2016, suite à la rupture d'une conduite d'eau.

Le SDEA a alors décidé de procéder au remplacement de la canalisation d'eau défectueuse sur toute la longueur. La découverte de deux conduites d'assainissement endommagées a généré des frais de remise en état. L'usage d'un plus grand volume de matériaux à compacter après la purge des vieux enrobés s'est révélé nécessaire, d'où un surcoût global de 23 750 €.

En 2015, suite à l'achèvement du lotissement « Les Primevères » le revêtement de la rue du Printemps a été remplacé pour un montant de 28921,79 €. Les travaux aux abords du cimetière, rue Principale ont coûté 41292,80 €, tandis que ceux de la rue des Seigneurs ont généré une dépense de 10078,14 €. La totalité de ces travaux de voirie a été facturée courant 2016, représentant une dépense d'investissement de 113748,70 € HT.



2016 RUE DES BERGERS



2015 RUE DU HOUBLON



Bâtiment de l'ancien Crédit Mutuel

Le bâtiment situé rue principale, à l'angle de la rue de la Forge, est propriété de la commune de Mittelhausen.

La volonté de la municipalité est de maintenir les services aux citoyens. Ainsi, des travaux de rénovation vont être entrepris prochainement afin qu'il soit à nouveau utilisé comme salon de coiffure. Le projet prévoit le changement de menuiseries, l'isolation du bâtiment; l'accès aux normes Personnes à Mobilité Réduite se fera par l'arrière, dans la cour. Le projet prévoit également l'aménagement du premier étage en logement, qui sera totalement indépendant du rez de chaussée, avec une entrée rue de la Forge.

Le gaz, nouvellement installé, permettra l'installation de chaudières indépendantes pour le salon de coiffure et le logement.





Association Foncière Mittelhausen

En 2016, des travaux connexes de remembrement phase 2 ont été réalisés. Il s'agit de chemins longeant la LGV qui ont été empierrés et pour partie mis en enrobé. Nous restons dans l'attente des subventions de SNCF réseaux pour finaliser le budget.

L'aménagement de la buse sous le pont de la LGV a été malmené par les orages du printemps. Cet aménagement a du être repris depuis et reste à améliorer. Un chemin d'exploitation dans le secteur Bruchmatten a été empierré pour faciliter l'accès des engins agricoles, pour un montant TTC de 3800€.

Nous avons profité pour ce chantier de travaux en cours pour réaliser ces empièrrements avec un tarif préférentiel.



Commune Nouvelle, compétence assainissement

FUSION DES PERIMETRES SDEA DE MITTELHAUSEN ET DE WINGERSHEIM

Dans la continuité d'une volonté de regroupement amorcé avec la création de la commune nouvelle, les commissions locale (CL) « assainissement » de Mittelhausen et de Wingersheim se sont réunies le 9 mai 2016 avec pour objectif la fusion des deux CL. A l'issue de cette réunion préparatoire il a été convenu de proposer la fusion pour la réunion d'automne 2016.

BUDGET CL WINGERSHEIM

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses d'exploitation	74 586,00€	Dépenses d'investissement	106 034,00€
Recettes d'exploitation	347 909,00€	Recettes d'investissement	23 980,00€
Résultat d'exploitation	273 323,00€	Résultat d'investissement	-82 054,00,00€

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 191 269,00€

BUDGET CL MITTELHAUSEN

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses d'exploitation	44 505,00€	Dépenses d'investissement	77 849,00€
Recettes d'exploitation	116 226,00€	Recettes d'investissement	10 078,00€
Résultat d'exploitation	71 721,00€	Résultat d'investissement	-67 771,00€

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 3 950,00€

Et c'est ainsi que lors de la réunion du 4/10/2016 la fusion a été actée et le budget réuni adopté à l'unanimité avec pour date d'effet le 01 janvier 2017.

Budget primitif 2017 CL « assainissement » Wingersheim les Quatre Bans

Tarifs :

- part fixe 65,00€ ; Part proportionnelle 1,05€/M³ d'eau
- Participation pour l'assainissement collectif: Immeuble 1400,00€ ; 700,00€ par logement supplémentaire
- Contribution pluviale: néant
- Conventonnement « rejets industriels »: Ets Meyer P et PALC Colin



La journée citoyenne

Instaurée en 2008 à l'initiative de la commune de Berwiller, la journée citoyenne compte aujourd'hui près de 700 communes membres du réseau.



Chaque année, durant une journée ou demi-journée, les habitants d'une commune se mobilisent bénévolement pour réaliser des projets dans des lieux symboliques et utiles pour tous, afin d'améliorer le cadre de vie de chacun. Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et le conseil municipal, favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues et permet de créer un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa commune. A Mittelhausen, la journée citoyenne est organisée depuis 2014 et a été parrainée la première année par la commune de Griesheim sur Souffel. Le 28 mai 2016, environ 70 personnes ont participé à la journée citoyenne de Mittelhausen.

De nombreux chantiers ont été organisés et menés par des membres du conseil municipal et des citoyens qui se sont inscrits :

- Réfection et mise en peinture d'un tronçon de la clôture métallique du cimetière
- Ramassage et broyage de végétaux le long des chemins ruraux + production de mulch pour les massifs de la commune
- Montage et installation de bacs de jardinage pédagogiques pour l'école
- Dans la salle des fêtes, atelier cuisine pour les adultes et atelier décoration pour les enfants aidés par des mamans
- Plantations et épandage de mulch près de la maison de garde
- Tournée de café et viennoiserie sur les différents chantiers.



Ce fut une belle journée de rencontres entre les citoyens jeunes et moins jeunes et les membres du conseil municipal présents. De l'avis de tous ce fut une réussite.



Rendez vous le 20 mai 2017 pour la prochaine édition!



Nos agents communaux



Oriana KUHN a rejoint la Commune Nouvelle.

Diplômée DUT – Carrière juridique, disposant d'une licence professionnelle « Etudes territoriales appliquées », elle a 24 ans et était en poste à RUSTENHART (Haut-Rhin). Résidant actuellement dans l'agglomération strasbourgeoise, elle a pris ses fonctions au 02 janvier 2017. Nous lui souhaitons bon accueil et plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.



Le 08 décembre 2016, Séraphin PAULUS est venu renforcer l'équipe technique de la Commune Nouvelle.

Diplômé d'un CFG de formation générale, puis d'un CAPA paysager, il a 23 ans. Résidant à Monswiller, il a pris ses fonctions le 08 décembre 2016.

Nous lui souhaitons bon accueil et pleine réussite dans notre environnement quotidien.

La secrétaire de mairie doit être au courant de tout.



Mais si elle porte une véritable casquette d'arlequin pour réunir des dizaines de métiers, elle doit rester discrète, disponible, multitâche et modeste. Au service des concitoyens, par définition, elle est proche de la population. Sylvie LAMORLETTE est entrée en fonction en mars 1995 et a commencé sa carrière à Wingersheim au volant du car de ramassage scolaire pour conduire les enfants du regroupement pédagogique. Son sérieux, son dynamisme et son courage ont été remarqués et c'est très vite qu'elle a pris ses marques ensuite au secrétariat de mairie. Elle s'est ainsi formée à la comptabilité publique,

à l'état civil, à l'urbanisme, aux impôts, aux problèmes agricoles, aux élections, à l'aide sociale, aux marchés publics, à l'arbitrage, aux fonctions de standardiste et d'écrivain public etc... et a rempli ses missions avec gentillesse et un accueil chaleureux dans un contexte administratif sans cesse réformé. Le 31 décembre 2016, Sylvie a fait valoir ses droits à la retraite. Une retraite bien méritée dans une profession qui est maintenant l'affaire de « spécialistes » tellement les affaires communales sont complexes. Un GRAND MERCI à Sylvie pour son dévouement, sa rigueur, sa conscience professionnelle. Elle fût une « fonctionnaire territoriale » appréciée de tous et nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Florence GRASS, Sandra NESS MARCHETTI et Oriana KUHN composent le pôle administratif et Séraphin vient compléter l'équipe technique



Florence



Sandra



Gingsheim : Inondations du 4 juin 2016

Des pluies très abondantes se sont abattues sur le ban communal, en début d'après-midi. Un torrent d'eaux boueuses a dévalé la pente de la rue de la Forêt, avec une violence jamais vue auparavant, provoquant des éboulements importants des bas-côtés.

Annette et Marc Flottau témoignent : « En 30 minutes, l'eau est montée jusqu'à la terrasse pour arriver au niveau des portes-fenêtres. Nous étions stressés, impuissants... horrifiés à l'idée d'une inondation DANS la maison.

Par chance, nous avons pu compter sur l'aide des voisins qui nous ont prêté main forte et ont surtout été de bon conseil : il fallait percer le mur d'enceinte afin de laisser sortir l'eau !

Aujourd'hui, encore une fois, nous remercions nos voisins d'avoir été à nos côtés cet après-midi là.

Nous pouvons dire que nous l'avons échappé belle ! L'intérieur de la maison a été épargné. »

La partie sud de la rue Principale a, elle aussi, été affectée, inondant plusieurs caves et jardins.

Fort heureusement, le bassin de rétention nord a protégé à nouveau la partie nord de notre village. Le projet du bassin de rétention sud, en amont de la rue de la Forêt trouve une fois de plus sa raison d'être. Comme tous les autres ouvrages de lutte contre les inondations, sa réalisation est du domaine de la SDEA. Il est bien inscrit dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Nous espérons que sa mise en chantier aura lieu au plus tard en 2018.

La rue de la forêt n'est plus accessible aux engins agricoles lourds depuis lors, leur passage ayant été jugé dangereux, une réflexion est en cours concernant la réfection de cette voie.

Un grand merci aux bénévoles, ainsi qu'aux pompiers de Wingersheim, qui ont aidé les riverains à nettoyer les lieux.



Olympiades à Gingsheim



Le 6 juillet, sous un soleil éclatant, 19 enfants se sont retrouvés pour participer aux secondes olympiades de Gingsheim.

Cette édition 2016 faisait chaud au cœur, car l'esprit du futur groupe scolaire intercommunal y régnait déjà : c'est ainsi que chez les plus petits, Louis et Anna de Wingersheim ont affronté Olivia de Gingsheim et Jade de Duntzenheim.

Les épreuves d'adresse et de concentration : tirs au panier, jeu de quille, tir au pistolet... à eau etc., ont précédé les courses. Le rire n'a pas été oublié avec le relais déguisé, et la course avec des gobelets d'eau.

Après tous ces efforts, nos concurrents avaient une faim de loup ! Fort heureusement, un délicieux goûter, préparé par les mamans, mamys et bénévoles, les attendait sous les ombrages, forts appréciés, de l'espace jeu de notre petite commune. La remise des coupes et médailles, attendue avec impatience, a eu lieu, devant un parterre de supporters enthousiastes composé de parents, et grands-parents.





RAM Gingsheim

Une salle de classe inutilisée devient une antenne du Relais Assistantes Maternelles du Pays de la Zorn

Le SIVOS du Sternenberg dont dépend la scolarisation des enfants de Gingsheim a été contraint de recentrer ses activités, la dernière classe de Gingsheim a donc fermé ses portes, début juillet 2016. Ces élèves fréquenteront les écoles de Duntzenheim et Saessolsheim jusqu'à la rentrée 2018, où ils intégreront le nouveau groupe scolaire intercommunal de Wingersheim les Quatre Bans. L'ancienne salle de classe a été rénovée pendant l'été afin d'accueillir une antenne du Relais Assistantes Maternelles. Chaque lundi matin, entre 9h et 11h, 9 assistantes maternelles, maman ou mamy originaires de Duntzenheim, Ingenheim, Schafhouse et Wingersheim les Quatre Bans, accompagnées des dix enfants qu'elles accueillent, s'y retrouvent.



Sous l'égide de Violaine Goetz, responsable du Relais Assistantes Maternelles du Pays de la Zorn, des activités d'éveil sont proposées aux petits participants, heureux de se retrouver chaque semaine : peinture, lecture, chansons, découvertes, jeux divers. Ces rencontres et ces échanges favorisent la sociabilisation des plus petits en leur permettant de rencontrer d'autres adultes et d'autres enfants.

Les assistantes maternelles apprécient ce moment car il leur permet, entre autres, de sortir de leur isolement.

Elles peuvent échanger sur leur profession. Violaine les soutient dans leur professionnalisation et tente de répondre à leurs interrogations concernant : l'accueil des familles, l'éducation et la sécurité. Elle donne également des orientations par rapport aux questions relatives au contrat de travail. Enfin, elle met en relation l'offre et la demande en matière de garde d'enfants.



Après-midi et soirée jeux à la salle des fêtes de Gingsheim

Le 12 novembre 2016, le point lecture de Gingsheim, l'association D'Rôles de Jeux de Wingersheim et le Service Animation Jeunesse du Pays de la Zorn, ont proposé aux familles, un moment de détente et de partage, pour les sensibiliser aux dangers constitués par les écrans.

Dans une ambiance sympathique, une cinquantaine de personnes particulièrement concentrées, se sont succédées autour de jeux de société ou jeux de rôles, guidées avec passion par les bénévoles de D'Rôles de Jeux. Tactique et stratégie étaient au rendez-vous.



Certains jeux ont été particulièrement remarqués : « Startreck » avec ses forteresses volantes miniatures, « Dragon », « Twister ».

La petite restauration était assurée par les bénévoles de Gingsheim. Rendez-vous pris pour l'année prochaine ?

C'est en tout cas le souhait des deux associations de Wingersheim les Quatre Bans qui ont pris beaucoup de plaisir à préparer ensemble ce moment de convivialité.





Tambov

16 août 2016, comme tous les deux ans un groupe de 15 jeunes se rend en Russie à Tambov.

Cela fait 20 ans que des jeunes se rendent à Tambov pour entretenir les tombes où reposent 3000 malgrés-nous. Cette année, 5 jeunes d'Oradour/Glane font partie du groupe de jeunes, qui précède celui des pèlerins.

Leur mission nettoyer, débroussailler et enlever les arbres tombés durant ces deux années où la nature a repris ses droits. Tout cela pour le bon déroulement des cérémonies et permettre aux pèlerins de se recueillir sur la tombe de leur défunt.



Les Jeunes Agriculteurs du canton

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Hochfelden ont choisi Wingersheim pour organiser deux événements importants, lors de cette année 2016. Fort de ses 35 membres actifs, on peut dire que le pari, assez osé, de faire de ces festivités une réussite, a été plus que gagné.

Le 12 juin, s'est déroulée la ballade des 30 ans de la marque aux trois vaches (Mise au Green), un de nos partenaires depuis 5 ans, où notre équipe a œuvré pour le bon déroulement de la restauration et des parcours proposés. Au programme : ballade dans les champs, visites de fermes, dégustations, musiques et danses. Au menu : tartes flambées et fromages blancs sucrés issue de la production locale.



Le 21 août, Hopfest, qui a été l'aboutissement de longs mois de travail autour d'un projet qui nous tenait à cœur, faire connaître la filière houblonnière alsacienne et promouvoir l'agriculture locale.

Ce sont près de 6000 visiteurs, qui sont venus profiter des différentes animations proposées.

Visite et démonstration de cueillette de houblon à la ferme Pfister, cueillette à l'ancienne, marché du terroir et de l'artisanat, exposition de vieux tracteurs, exposition de matériel agricole, mini-ferme, jeux enfants, animations poneys, concours de labours départemental, accrobranche dans une houblonnière...

Mais c'était aussi environ 2000 repas à servir, issus des productions locales.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, à savoir la commune de Wingersheim, son maire et ses adjoints, les services techniques, les Ets Meyer pour leur partenariat, les exposants du marché du terroir ainsi que les exposants des vieux tracteurs, les exposants matériel, tous nos partenaires locaux, mais surtout un grand merci à tous les bénévoles, jeunes et moins jeunes qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée.

Les JA du canton vous remercient tous, partenaires et bénévoles pour votre implication dans la réussite de cet événement.





Repas des aînés



MITTELHAUSEN



MITTELHAUSEN



WINGERSHEIM



WINGERSHEIM



HOHATZENHEIM



GINGSHEIM



GINGSHEIM



Visite des bans communaux par les élus





Le 14 juillet dans nos villages



Messti Mittelhausen

9 octobre, Le Messti sur le thème : « Mittelhausen à travers les Ages ».

Un coup de chapeau à Jeannine Goehry, Freddy Oster, Danièle Barrouillet, Alexandre Hamm, Soner Akbayrak et Robert Kern qui ont participé à l'élaboration des quatre chars du défilé, ainsi qu'aux conducteurs de chars et aux responsables sécurité.

Un grand merci aussi à l'EMI qui nous a ouvert notre défilé traditionnel, dans une ambiance enjouée en ce dimanche un peu frisquet...





Bibliothèque Mittelhausen

La bibliothèque municipale de Mittelhausen propose pour jeunes et moins jeunes des romans, polars, bande dessinées pour adultes et pour jeunes, biographies, documentaires, livres à gros caractères, biographies, documentaires, livres allemands, livres audio...



La carte de lecteur est gratuite jusqu'à 16 ans, puis vous revient à 5€ par an pour emprunter un maximum de 3 livres à la fois, pour une durée de 3 semaines. Les bibliothécaires Chantal, Edith, Rita, Béa, et les nouvelles bénévoles du point lecture de Gingsheim, Cathy, Aline et Martine vous accueillent lors des permanences : **le lundi et mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h à l'espace Guillaume Koch, rue du Château** et vous guident et vous conseillent si nécessaire dans votre choix. N'hésitez pas à faire appel à leurs services. Si par ailleurs l'univers de la lecture vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact si vous souhaitez vous investir sous différentes formes : assurer des permanences, raconter des contes, proposer des animations pour nos jeunes, c'est possible et ouvert. **Contact** : 03.69.82.01.49 (aux heures d'ouverture) - bibliomittelhausen@gmail.com

UNE OFFRE ÉLARGIE

Sachez également que la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR) possède un site internet : www.bas-rhin.fr/bibliotheque
Réservez vos documents en ligne : Sur le site internet, vous pouvez consulter le catalogue de plus de 620 000 documents de la BDBR et réserver le titre de votre choix, après vous être inscrits sur le portail. Votre sélection sera livrée dans les meilleurs délais à la bibliothèque de Mittelhausen, ou celle de votre choix parmi les 205 que compte le réseau départemental.

Offre numérique : La BDBR propose aux usagers des Bibliothèques de son réseau de la musique en ligne, de la vidéo à la demande, des livres numériques et de la presse en ligne. Une sélection de ressources numériques libres est également disponible pour tous en permanence sur le son site internet, alors n'hésitez pas à vous connecter pour découvrir tous ces services !

VOOLP - LE FESTIVAL DES CONTES

Le 15 octobre 2016, la bibliothèque a accueilli dans la salle des fêtes et dans le cadre du festival Vos Oreilles Ont La Parole, en partenariat avec la BDBR, Patric Rochedy, conteur venu tout droit du sud ouest de la France qui a conté "Le Lapin qui voulait devenir très grand".



EN ATTENDANT NOËL

La bibliothèque de Mittelhausen a accueilli les enfants et leurs parents le 1^{er} jour des vacances de Noël pour leur proposer une animation « En attendant Noël » contes et chants de Noël. Et c'est la conteuse Cathy de Gingsheim, qui a captivé les jeunes auditeurs en présentant de façon très professionnelle 4 contes autour de Noël. Musique et chants ont été le fil conducteur de cette après-midi avec la venue du Père Noël qui a ravi les jeunes auditeurs en leur offrant un petit cadeau. L'après-midi s'est clôturée par un goûter offert par la bibliothèque.



Le point lecture ferme définitivement ses portes

Après vingt années d'existence, ses bénévoles, découragées, ont décidé de mettre un terme à la belle aventure du point lecture.

Tout avait pourtant été tenté depuis 2014, pour favoriser sa fréquentation : extension des permanences, mise en place d'activités contes et bricolage. Ces manifestations, malgré leur succès, n'ont pas suscité d'intérêt pour la lecture, chez nos jeunes participants. La fermeture de la dernière classe de Gingsheim a anéanti les dernières raisons d'être de notre structure. Un grand merci à : Carmen Cuny, Marie Claire Fussler, Dan Melan, Delphine Mittelhaueser, Aline Mattern, Martine Schnepf, Régine Peyré et Catherine Boisseau, qui ont assuré l'accueil de nos lecteurs, tout au long de ces années. Nous invitons nos quelques « amoureux des livres » à rejoindre la bibliothèque de Mittelhausen 1a rue du château, les lundis ou mercredis de 16 à 18h ou le samedi de 10 à 12h. Les séances « contes et bricolage » seront toutefois maintenues à Gingsheim, dans le cadre du futur comité des fêtes.



Les animations en lien avec la bibliothèque départementale de prêt du Bas Rhin auront lieu à Mittelhausen.



L'année 2015-2016 à l'école de Wingersheim

La fin de l'année scolaire 2014-2015 a été marquée par une suppression de classe en maternelle par manque d'effectifs. Mme JUNG Karen est partie rejoindre l'école élémentaire de Schwindratzheim.

QUELQUES PROJETS DE L'ANNEE EN IMAGES...

Les classes de CP, CE1 et CE2 sont partis en classe verte à Muckenbach du 9 au 13 mai 2016. Au programme : promenades, jeux, théâtre, soirées à thèmes... Tous ont passé un merveilleux moment !

EFFECTIFS 2015 - 2016

PS MS GS : 25 (Mme Huser-North)

PS MS GS : 25 (Mme Hocquard)

CP : 18 (Mme Bruder)

CE1 : 17 (M Lutz)

CE2 : 20 (Mme Cimbaro)



APRÈS LA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES, LES ÉLÈVES DE MATERNELLE ONT PU LES PARTAGER ET LES PLACER DANS LEUR POISSON.



JEUX DU CIRQUE AU PROGRAMME POUR LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CP.



LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CE1 LORS DE LEUR MONTÉE AU PITON DU FALKENSTEIN.



UN GRAND JEU DE CACHE-CACHE EN FORÊT A BEAUCOUP AMUSÉ LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CE2.



Ecole de Gingsheim

Le comité de la salle polyvalente de Gingsheim a une nouvelle fois pris en charge l'organisation d'une vente de sapins. Les parents d'élèves et les habitants de la commune ont répondu présents et ont été nombreux à commander leur sapin de Noël.

Les bénéfices de cette vente ont été offerts à l'école.

Cet argent a permis de prendre en charge intégralement deux sorties. En mars, les CP et CE1 ont assisté à un ciné-concert à Saverne et en juin, ils ont pu participer aux rencontres chantantes organisées par l'inspection de Saverne dans le cadre de la semaine des Arts.

Durant cette semaine, les élèves ont été récompensés de leur participation au Printemps de l'écriture puisque la classe a obtenu une deuxième place, catégorie poésie cycle 2, à ce concours de production d'écrits.



Quoi de neuf à l'école de Mittelhausen en 2016?

Depuis la rentrée 2016/2017, Mme Coralie Littel est en congé de maternité, elle est remplacée par Mme Laetitia Rémi dans la classe de CP-CE-CE2.



Mme Valérie Wiest s'occupe de la classe maternelle et assure la direction de l'école jusqu'au retour de Mme Littel.

Au mois d'avril 2016, les élèves de la classe élémentaire sont partis à la découverte du littoral près du Cap d'Agde. Ils sont partis en train de nuit le dimanche soir pour arriver au Grau d'Agde, au centre les Montilles de Gaillard. Sur place, une multitude d'activités les ont réjouis : ils ont découvert l'Optimist, l'ostréiculture, la mytiliculture, la réserve naturelle de Portiragnes, une balade sur l'étang de Thau et du land art sur la plage d'Agde.

Dans le cadre d'un projet « Protéger la nature, j'adhère », les élèves de la classe maternelle ont cherché à connaître la vie des animaux de nos vergers. Un animateur-nature est intervenu 5 demi-journées. Grâce à une approche ludique, les enfants ont appris comment favoriser l'habitat des animaux et des insectes : nourrir les oiseaux en hiver, fabriquer un nichoir pour les mésanges au printemps, créer un abri à hérisson, et observer le rôle des abeilles et des insectes. Le terrain d'observation était l'ancien verger devenu aire de jeux.

Voyage scolaire au Cap d'Agde: partir à la découverte du littoral pour la classe élémentaire.

L'année dernière les élèves de CE2 ont été séparés sur deux écoles : sept à Mittelhausen et huit à Hohatzenheim.

Les élèves de Mittelhausen avec Mme Littel sont allés au Vaisseau et à l'Opéra à Strasbourg pour voir Cendrillon. Ils sont aussi allés en classe de mer. C'était très bien et ils se sont beaucoup amusés. Ils y sont allés en train. Ils ont fait beaucoup d'activités sur la mer. Le premier jour ils ont fait de l'Optimist. Le lendemain, ils sont allés à la mer pour construire des abris pour poissons. Tous les soirs, il y avait des petites veillées.

A Hohatzenheim, avec M.Christophe, les élèves ont visité le planétarium et le jardin botanique à Strasbourg. En géographie ils ont étudié l'Union Européenne avec un intervenant qui était venu en classe. Ensuite ils ont appris les échecs avec M.Gerthoffert tout le long de l'année et ils ont fait un tournoi en fin d'année.



Ils ont aussi fait un tournoi d'ultimate à Waltenheim.

**Merci d'avoir lu notre article !
Les élèves de CM1 - CM2 d'Hohatzenheim**



**GRÂCE À UNE APPROCHE LUDIQUE,
APPRENDRE À PROTÉGER
LA NATURE EN MATERNELLE.**





Cinquantième anniversaire de l'Ordination du Père Marcel



L'église Saint Nicolas, construite en 1847 avait revêtu ses habits de fête pour célébrer le jubilé d'or d'un de ses enfants : il y a cinquante ans, Marcel Meyer était, en effet, ordonné prêtre.

La communauté religieuse, sa famille et ses amis s'étaient réunis pour commémorer cet événement. Dominique Huffschnitt, président du conseil de fabrique a évoqué les épisodes qui ont jalonné le parcours du Père Marcel.

La cérémonie a été empreinte de ferveur, les paroissiens de Gingsheim, se souvenaient fort bien, de sa première messe célébrée le 17 juillet 1966. Les rues avaient été décorées sur le trajet de sa maison natale à l'église, tous les villageois partageaient sa joie.



Le père Marcel a choisi d'être missionnaire spiritain à Madagascar. Ses pensées, lors de cette cérémonie du 10 juillet 2016 étaient aussi auprès de sa famille de cœur : « Mon cœur est aux malgaches » Impossible d'oublier ceux qui ont partagé sa vie pendant ces cinquante années ! Il revenait dans son Alsace natale pour des vacances en famille, visitait alors les personnes âgées ou malades et assistait le curé de la paroisse pour célébrer les messes.

Un verre de l'amitié avait été organisé sous le préau de l'école. Eric Hofstetter adjoint au maire a exprimé les félicitations de la commune.

Le conseil de fabrique et la mairie de Gingsheim ont tenu à exprimer la gratitude de la population en lui remettant quelques présents.



Le Père Joseph Friedrich : un homme de caractère

C'est avec tristesse que les paroissiens de Wingersheim ont appris le décès de leur ancien curé, le Père Joseph Friedrich, décédé le 9 février 2016 à l'âge de 90 ans.

Ses funérailles ont été célébrées le 12 février en l'église d'Aschbach. Né en 1926, il s'est fait remarquer pendant la 2e guerre mondiale par ses activités au sein de la résistance alsacienne, ce qui lui a valu d'être interné au camp de Schirmeck comme « terroriste » en septembre 1944, mais aussi d'être élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur en 1977. Entre temps, il a été ordonné prêtre en 1953.

Vicaire pendant plusieurs années, il a été nommé curé de Oberlauterbach en 1966, puis curé de Wingersheim en 1970, paroisse où il restera jusqu'à son départ pour Aschbach en 1985. Ceux qui se souviennent de lui, et ils sont nombreux dans notre village, évoquent un « curé à l'ancienne » qui mêlait un tempérament de bon vivant et un sens aigu de l'autorité.



Investi dans la catéchèse, il donnait des cours de religion au collège de Hochfelden. Certains se souviennent aussi de Mme Marie, sa gouvernante aussi dévouée que discrète, la dernière qu'ait connue notre paroisse. Le Père Friedrich a été le témoin des mutations de notre temps. Certaines sans doute lui semblaient inquiétantes, et peut être eut il parfois un peu de mal à s'adapter à ce monde nouveau.

Il n'en reste pas moins qu'il a su marquer ceux qui, aujourd'hui encore, évoquent avec émotion et respect la figure d'un homme de caractère.

Yann MARTIN,
Président du Conseil de Fabrique



Fête du Pèlerinage de N.D. de Hohatzenheim

Lundi 15 août 2016, grande effervescence au Pèlerinage de Hohatzenheim, où une foule nombreuse s'est rencontrée, sous un ciel radieux, pour une célébration festive.

La fête une nécessité humaine.

De tout temps, pour les hommes, la fête s'impose comme un moment important de la vie en société. Quelles qu'en soient ses modalités, la fête réserve un moment de vie intense, dans la gratuité de l'allégresse où la communauté humaine prend conscience des valeurs qui fondent sa cohérence et nourrissent ses raisons de vivre.

LA FÊTE AU PÈLERINAGE

15 août, à Hohatzenheim, l'allégresse était à son comble. Les paroisses de la zone diocésaine de Strasbourg-Campagne, comprenant les doyennés de Brumath, Herrlisheim, Truchtersheim et Hochfelden, se sont rencontrées autour de Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg pour rendre grâce à Dieu des temps forts de la visite pastorale vécue en Eglise, pendant toute une année.

De multiples rencontres, riches en réflexion et en débats, ont permis alors de dynamiser en approfondissant la vie des croyants, à la lumière de l'Evangile et au rythme d'engagements responsables. Sous un immense chapiteau, la célébration liturgique, présidée par Mgr Kratz et concélébrée par une dizaine de prêtres, en présence d'une nombreuse assistance, fut le premier temps fort de la ferveur des pèlerins.

La célébration vivante et vibrante, grâce à la présence d'une centaine de choristes et la beauté des chants polyphoniques a révélé que la musique est la seule expression harmonieuse qui traverse la diversité des cultures et sillonne l'histoire des nations sans jamais perdre de sa vigueur. Une célébration festive où se manifestait ainsi l'unité des croyants.



UNE CONVIVIALITÉ FRATERNELLE

Mais la fête religieuse implique aussi la convivialité fraternelle. Après la célébration, le vaste chapiteau et ses abords se sont transformés en une aire de rencontres familiales et joyales. Plus de mille repas ont été servis par des équipes de jeunes et d'ainés qui, inlassablement, amenaient sur les tables les menus que d'autres équipes avaient préparés, discrètement et en un bel entrain. Une météo estivale sollicitait d'autres équipes qui, aux différentes buvettes, s'activaient sans jamais baisser les bras. De même, le soir, à l'heure des tartes flambées.

La générosité des pèlerins était destinée à l'entretien de l'Eglise de Hohatzenheim, dont la toiture, victime des intempéries, exige une sérieuse et prochaine réfection. Il y avait aussi une équipe de jeunes animatrices qui ont permis aux enfants de trouver l'agrément des jeux récréatifs, sous la forme de loisirs éducatifs.

ETAT D'URGENCE

A l'heure où, en France et ailleurs, la crainte du terrorisme inquiète les associations, toute la journée du 15 août, en réponse au souhait de Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, la Brigade de Gendarmerie de Truchtersheim/Hochfelden, accompagnée d'une élite de Strasbourg, est venue assurer une présence soutenue, dans le cadre de l'état d'urgence.

Tous les pèlerins ont été sensibles à la disponibilité, la gentillesse et la discrétion efficace des gendarmes qui ont répondu, avec le sourire, aux exigences de leur mission.

ESPÉRANCE

La célébration du 15 août a répondu à ce que les pèlerins attendent : la ferveur dans la foi, accompagnée d'une joyale convivialité fraternelle.



Paroisse protestante de Mittelhausen



CULTE D'AVENT AVEC ROLAND ENGEL ET SES MUSICIENS

L'année 2016 a été ponctuée par différentes rencontres et manifestations en plus des cultes hebdomadaires et festifs qui rythment l'année liturgique d'une paroisse : marche de Carême à travers les paroisses du Consistoire, repas paroissial, culte à thèmes et réunions diverses ont permis aux paroissiens des rencontres amicales et conviviales. Et ceci grâce à l'investissement d'un Conseil presbytéral très actif.



Qui suis-je ?

j'ai posé les fondements d'une langue
j'ai été moine, professeur, chevalier mais aussi hors-la-loi
j'ai été musicien et compositeur
j'ai grandement inspiré Jean-Sébastien Bach
mon nom est devenu prénom et les deux ensemble sont aussi devenus prénom
j'ai bouleversé le monde il y a 500 ans
2017 sera mon année si l'église continue à se réformer

L'année 2017 est l'année du jubilé de la réformation où l'on se souviendra que Luther a affiché 95 thèses destinées non pas à provoquer un schisme (une division de l'église) mais une réforme au sein de celle-ci.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou re-découvrir le Réformateur mais aussi le monde protestant.

Des moments forts sont prévus tout au long de l'année.

- Un opéra « **Luther ou le mendiant de la grâce** » présentera les points saillants de sa pensée mis en regard avec notre réalité du XXIème siècle. Cet opéra devrait être présenté plusieurs fois entre le 10 octobre et le 11 novembre ainsi que dans le cadre de « Protestants en Fête 2017 » à Strasbourg du 27 au 29 octobre.
- La compagnie de la Marelle présentera son **spectacle « painting Luther »** où Luther sort du tableau qu'une artiste est en train de peindre de lui. A partir de là, ce n'est plus la peintre qui va poser son regard sur le célèbre réformateur, mais Luther qui va porter son regard sur notre société contemporaine face à une artiste qui sous une couche de naïveté cache une belle lucidité. Ce spectacle sera présenté à Saverne le dernier trimestre de l'année 2017.
- De janvier à octobre (sauf juillet-août) une fois par mois le cinéma Cubic de Saverne projettera un film mettant en lumière un aspect du protestantisme et de son histoire. Une autre manière de découvrir les protestants.

Contact : Mme le pasteur Isabelle HORBER - 03.88.21.98.34
Paroisse protestante de Waltenheim-Mittelhausen
7b rue de l'Eglise – 67670 Waltenheim sur Zorn
Presbytère-wsz@orange.fr



Installation d'un neuropsychologue à Mittelhausen

Arnaud Stehly, neuropsychologue s'est installé récemment à Mittelhausen. Vous l'avez peut-être remarqué, il y a quelques temps une nouvelle plaque est apparue au niveau du cabinet d'orthophonie au 24 rue principale à Mittelhausen. Vous vous demandez peut-être : qu'est-ce qu'un neuropsychologue ?

La neuropsychologie est une branche de la psychologie. Certains diront la branche scientifique. Simplement, le neuropsychologue s'intéresse à comment fonctionne le cerveau, à comment nous faisons pour mémoriser, pour prendre une décision, pour nous concentrer (entre autres).

Pourquoi iriez-vous un neuropsychologue? Vous serez peut-être amené à en voir un, si un trouble des apprentissages est soupçonné chez votre enfant. Ou après un traumatisme crânien, un AVC. Ou encore, par exemple, si vous avez l'impression que votre mémoire baisse. Bref, lorsqu'une lésion ou un dysfonctionnement est suspecté au niveau du cerveau, le neuropsychologue peut déterminer les fonctions cognitives (mémoire, attention, planification, etc...) qui marchent bien et celles qui marchent moins bien.

Faire un bilan neuropsychologique pourra aider à poser un diagnostic, mais pas seulement. Il permettra surtout d'aider la personne à comprendre ses difficultés, pour mieux vivre avec elles. Le neuropsychologue sera aussi capable de proposer des « remédiations ». C'est-à-dire tenter soit d'améliorer une fonction qui ne marche pas bien, soit d'apprendre à utiliser les capacités qui marchent le mieux pour contourner les difficultés existantes. Dans le but de favoriser au maximum l'autonomie des patients dans la vie de tous les jours. Et donc, leur bien-être.

Monsieur Stehly sera ravi de vous accueillir au cabinet le samedi entre 9h00 et 18h30. Il peut également, dans certains cas, se déplacer à domicile d'autres jours de la semaine. Si vous voulez mieux comprendre sa pratique, ou demander un rendez-vous, vous pouvez faire un tour sur son site internet, au www.neuropsychstrasbourg.fr. Vous y retrouverez de nombreuses informations, ainsi que ses coordonnées complètes.



Ateliers Créateurs

Situés rue Aulach à Mittelhausen (face à la mairie) les Ateliers Créateurs de Annie Drouart, créatrice de bijoux et Bernard Vaillant, tourneur sur bois sont un lieu à découvrir.

Plusieurs fois chaque année, les ateliers accueillent des artistes qui présentent leurs œuvres pendant plusieurs jours, ce qui donne lieu à des portes ouvertes pendant lesquelles Annie et Bernard vous présentent leurs magnifiques ouvrages et partagent avec vous leur passion.

Ce fut le cas au mois d'octobre 2016 : Rosa Maria Vilella Fontelles, sculptrice-céramiste, était présente dans les ateliers pour le vernissage de son exposition qui a reçu de nombreux visiteurs enchantés par les œuvres mises en valeur.

Cette exposition s'est tenue pendant plusieurs semaines.

Les 3 et 4 décembre dernier, les Ateliers Créateurs ont organisé un marché de Noël dans leurs ateliers et dans leur cour.

De nombreux artisans et artistes de qualité ont exposé et vendu leur production. Annie et Bernard s'attachent à faire venir des artistes, artisans et passionnés qui produisent eux-mêmes dans le respect du bel ouvrage. Le public, venu nombreux, a pu se restaurer sur place et se réchauffer avec une boisson chaude.

N'hésitez pas à rendre visite à Annie et Bernard dans leurs Ateliers Créateurs à Mittelhausen.

Marché de Noël

Les Ateliers Créateurs



**Samedi 3 décembre de 14 h à 20 h
Dimanche 4 décembre de 11h à 19 h**

Artisans, Artistes et Producteurs d'ici et d'ailleurs exposent leurs créations originales :

Art du bois, Bijoux, Céramiques, Origami, Meltipop-art artistique, Broyeries alsaciennes, Créations textiles, Décorations de Noël, Couronnes de l'Évent, Sacs de Lino, Bois flotté, Créations florales, Fromage bio, Bière artisanale bio, Bûches, Au fil du potager (œufs), Fromages, Produits locaux, Cuisine alsacienne, Chocolats artisanaux...

Mittelhausen

(face à la Mairie)



Portes ouvertes Raphaël Distribution

Cette année, pour sa 3^{ème} édition « l'Alsace Agricole en miniatures », MINIAGRI a accueilli de nombreux visiteurs dans son nouveau magasin à Wingersheim les 7 et 8 mai 2016.



Cette manifestation a été une occasion unique de réunir tous les passionnés, petits et grands, du monde agricole, des travaux publics et camions.

Ce rendez-vous convivial a permis de réunir plus de 2000 personnes partageant ainsi la même passion.

De superbes diaporamas ont été présentés par des collectionneurs, dans la salle des fêtes.

Cette exposition comportait de véritables reproductions de fermes alsaciennes, fidèles aux originales dans les moindres détails, ainsi que des mini chantiers plus vrais que nature. Certains collectionneurs, venus de loin, ont également présentés des modèles rares et uniques, des collecteurs ainsi que des nouveautés.

Des animations avec une petite restauration ont été assurées par l'équipe de Miniagri pour tous les acteurs de cette journée.

Les bénéfices de cet événement ont été reversés à une association en charge de l'amélioration des conditions d'enfants hospitalisés.

Toute l'équipe de Miniagri vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition en 2018.



Boulangerie Philippe Lutz, le roi de la galette

Philippe LUTZ, gérant de la Boulangerie Pâtisserie LUTZ a remporté la médaille d'or lors du concours de la meilleure galette feuilletée du Bas-Rhin.

Parmi une trentaine de concurrents Philippe a su présenter la galette qui répondait aux critères de notation du jury. Aspect, qualité, goût du feuilletage, goût de la frangipane, cuisson, rien n'est laissé au hasard.

Pour Philippe tout réside dans la qualité des matières premières employées, dans le savoir-faire, surtout ne jamais rester sur ses acquis et donc se remettre constamment en question.

Bonne dégustation !!





Volailles René Meyer

LA COMMUNE DE WINGERSHEIM MISE À L'HONNEUR SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE !

La société des Volailles René MEYER, installée à Wingersheim, a été primée par le CIWF le 28 Juin 2016 à Berlin pour son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des animaux dans ses élevages.

Le CIWF, association internationale dédiée aux animaux d'élevage, récompense, depuis 2007, les grandes marques, les enseignes et les entreprises de l'industrie agroalimentaire qui contribuent à faire progresser les conditions d'élevage des animaux destinés à l'alimentation.

La société des volailles René MEYER, engagée dans cette démarche, a reçu à cette occasion le trophée du « Poulet d'Or ». M Pierre MEYER, qui a succédé à son père René à la tête de l'entreprise, a souhaité initier, en collaboration avec les éleveurs locaux, un vaste programme de modernisation des bâtiments et des procédés d'élevage, axé sur une meilleure prise en compte du bien-être animal.

Une densité d'élevage diminuée, des poulets à croissance plus lente et un enrichissement du milieu sont les nouvelles conditions imposées par le cahier des charges, défini par l'entreprise René MEYER. Les volailles sont installées dans des bâtiments modernisés et confortables dans lesquels elles peuvent se déplacer et picorer en toute liberté, selon leurs besoins naturels.



Partant du principe qu'un poulet qui bouge et qui est plus heureux, donnera une meilleure viande, il s'agit là d'un double engagement en faveur de la qualité qu'a entrepris la société René MEYER à Wingersheim : celui d'une gestion plus responsable des ressources animales et celui d'une meilleure satisfaction du palais gustatif du consommateur !



Laurima Beauté

L'institut Laurima Beauté se situe au 12 rue des Hirondelles à Mittelhausen depuis Avril 2015.

Il s'agit d'un institut où l'on y pratique des soins esthétiques tels que soins du visage et du corps, massages, épilations, pose de faux ongles, vernis semi-permanents, gels sur ongles naturels, maquillage, pose d'extension de cils, teinture de cils et sourcils.

Stéphanie, avec ses plus de 18 années d'expérience, vous accueille dans un cadre chaleureux et relaxant.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03 88 25 57 90.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Qu'est-ce-que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui traduit une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire de la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) a décidé, lors de sa réunion du 15 décembre 2015, d'engager l'élaboration d'un PLUi intercommunal pour couvrir l'ensemble des 23 communes et remplacer d'ici 2020 l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur (PLU, POS, carte communale).



“Réfléchir ensemble au développement de notre territoire”

VERS UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME

Pourquoi un nouveau document d'urbanisme à l'échelle intercommunale ?

INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION

Les lois Grenelle II et ALUR généralisent le PLU intercommunal qui devient aujourd'hui la norme.

Le PLUi participe à construire le projet de l'intercommunalité.

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Le PLUi cherche à produire une vision spatiale du territoire commun, des actions qu'on y mène, des intentions qu'on y porte : quel maillage des équipements et des services ? quelle accessibilité ? quels équilibres de l'habitat, des activités économiques ? (où ? pour qui ? et comment ?), quelles compatibilités avec les espaces naturels, le paysage et les ressources ? quelle place pour l'agriculture ?

LE PLUi DOIT PRENDRE EN COMPTE UN CADRE SUPRA-COMMUNAL :

Principes du droit de l'urbanisme,
SDAGE Rhin, servitudes (PPRI, ...),
SRCE Alsace, etc.

Documents d'urbanisme
à l'échelle supra-communale
(SCoT de la région de Strasbourg)

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Autorisations
d'urbanisme
(lotissement, permis de construire, etc.)

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et
de Gestion de l'Eau
PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

LE CONTENU DU PLUi

DOCUMENT EXPLICATIF

Le rapport de présentation comprend un diagnostic du territoire permettant d'en identifier les enjeux, de justifier les choix effectués et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.

DOCUMENT INFORMATIF

Les annexes comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations prises en compte dans le PLUi comme les servitudes d'utilité publique, les caractéristiques des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ...

DOCUMENT POLITIQUE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) formalise les orientations de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme ; il répond aux enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic.

DOCUMENT RÉGLEMENTAIRE

La traduction réglementaire du projet s'effectue grâce à 3 outils complémentaires : le plan de zonage, qui délimite les différentes zones, le règlement particulier à chaque zone, les orientations d'aménagement et de programmation qui précisent l'organisation de certains secteurs en devenir.

LE PLUI ET LA CONCERTATION

1 - PRESCRIPTION DU PLUI

Séance du Conseil
Communautaire du 15 décembre
2015

Affichage de la délibération :
- au siège de la CCPZ
- en mairies

Elle fixe les objectifs et les
modalités de concertation.

2 - CONCERTATION

Pendant toute la durée des études les habitants peuvent exprimer leurs attentes, questions, remarques :

- dans les registres prévus à cet effet au siège de la CCPZ ou en mairies,
- par mail à l'adresse : plui@payszorn.com en précisant l'objet : concertation PLUI

Des informations sur le projet seront disponibles :

- au siège de la CCPZ et en mairies au fur et à mesure des études,
- sur le site internet de la CCPZ : <http://payszorn.com/>
- dans les bulletins communaux et intercommunal

Des échanges en réunions publiques seront également organisés.



3 - ARRET DU PLUI

Un bilan de la
concertation sera établi



4 - ENQUETE PUBLIQUE

Les habitants pourront rencontrer le
commissaire enquêteur pour lui faire part
de leurs remarques. Celui-ci émettra un
avis sur le projet et sur chaque demande



5 - APPROBATION DU PLUI

Après analyse et prise en
compte des avis qui
pourront s'inscrire dans le
projet, le PLUI servira de
référence à l'instruction des
permis de construire

LES ACTEURS DU PLU



Le Conseil Communautaire
de la CCPZ

DECISION



Les Conseils municipaux

COLLABORATION



L'Assistant à
Maîtrise d'Ouvrage

CONSEIL
ASSISTANCE



Les bureaux d'études

ANALYSE
PROPOSITION



La population

CONCERTATION :
QUESTIONS - REMARQUES



Les Personnes
Publiques Associées

AVIS
CONTROLE



FC Wingersheim 1945

L'année 2016 qui s'achève nous permet de nous retourner sur les évènements qui ont marqué la vie de notre association.

Sur le plan sportif, un bilan positif sur l'ensemble des équipes seniors. Equipe 1 termine à la 4^{ème} place. Equipe 2 termine à la 3^{ème} place. Equipe 3 termine à la 2^{ème} place et monte en division 2 de la pyramide B. Vétéran termine à la 2^{ème} place et sont finalistes du tournoi inter frontalier. Super vétéran termine à la 3^{ème} place.

Quelques informations sur le club pour la saison à venir

Nombres de licenciés seniors 90
Nombres de personnes au comité 14
Dirigeants seniors 10
Budget annuel pour une saison 125 000€

Manifestation à retenir pour la saison 2016/2017

- Vide grenier 25 mai 2017
- Week end sportif 21/22/23 juillet 2017
- Bal du houblon 4 novembre 2017
- Soirée Sainte Sylvestre 31 décembre 2017 animé par les SILVERS

Merci de votre soutien durant toute l'année.



EQUIPE 1 DU FC WINGERSHEIM

**Contact : André MEYER - Port. 06 15 08 16 44
E-mail : andre.meyer60@orange.fr**



FC Wingersheim Section jeunes

TOUT SAUF UN LONG FLEUVE TRANQUILLE



La roue tourne vite. L'année dernière la section des jeunes s'enorgueillait de fonctionner sans entente avec un autre club. Cette année à la demande de la S.S Brumath nous nous sommes associés à nos voisins dans la catégorie des U18. Dans cette catégorie, notre équipe des U18 était rétrogradée de la Promotion à la catégorie A.

Pour cette nouvelle saison 2 équipes de U 18 sont engagées, cette nouvelle structure donne d'excellents résultats à la satisfaction générale. Qui dit nouvelle entité dit concurrence entre joueurs, et de nouvelles valeurs et motivations sont développées permettant à une équipe d'être en tête et l'autre deuxième à ce jour. Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour les U15. Cet automne, ils ne sont pas dans le haut du classement.

A l'inverse, les deux équipes de U13 ont bien démarré la saison, l'équipe de Yannick Felden est, à ce jour invaincue et première de leur groupe. Les deux équipes de U11 ont un effectif réduit, mais le nouvel entraîneur Guillaume Lemaire peut compter sur ces jeunes talentueux pour compléter les équipes. Les dix équipes de jeunes totalisant une centaine de joueurs ont eu, cette année, de nouveaux encadrants venus de Mittelhausen.

Leite Joao s'occupe des U11B et Marc Lienhardt rejoint Fabien Kocher dans la catégorie des débutants. Bernard Kolb assure l'entraînement des pitchounes et peut encore accueillir des jeunes.

Au FC Wingersheim la porte est ouverte à toute personne désirant s'investir pour former les jeunes.





Ski-Club Sun Valley : Année 2015/2016

La saison 2015/2016 a commencé par la traditionnelle sortie, à Sölden, en Autriche, du 8 au 11 décembre 2015. Nous étions logés à l'hôtel Tyrol situé au centre du village.

L'enneigement était bon et le temps propice à la pratique du ski.

Sortie suivante dans les Dolomites du 23 au 30 janvier 2016 : Très beau domaine skiable, temps magnifique, 25 à 50 cm de neige, toutes les pistes étaient ouvertes. La semaine de ski au Zillertal, du 13 au 20 février, a, comme les années précédentes, remporté un franc succès avec 51 participants. Skieurs et marcheurs étaient logés à l'Hôtel Jäger à RIED. Ambiance très sympathique. Nos plus jeunes skieurs ont été pris en charge par l'école de ski «Optimal».



Après l'hiver, les activités estivales.

Le 16 mai, lundi de Pentecôte, nous avons visité le parc animalier de Sainte-Croix à Rhodes. La fin d'après-midi fut consacrée à la visite de la chocolaterie Plumerey à Saint-Jean-Kourtzeros.

La saison 2015/2016 s'est terminée par un voyage de 4 jours à Venise : 58 participants avec un temps magnifique. Très bonne restauration à l'hôtel « Bristol » à Lido di Jesolo en bord de mer. Au programme : visite guidée de Venise, avec sa célèbre place San Marco, ses canaux, ses palais et ses ponts : Pont des Soupirs et Pont du Rialto pour ne citer que les plus connus; balade nautique sur le Grand Canal. Visite guidée également des 3 îles : Torcello, Burano, Murano. Le Ski-Club se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux participants.

Joseph LOTH - Tél. 03 88 51 41 13
E-mail: scsvw@free.fr



Tennis-Club

Le TC Wingersheim les Quatre Bans, organisé en club de tennis-loisir (donc non affilié à la FFT) dénombre à ce jour, un effectif de 32 membres (20 en catégorie adultes, et 12 en catégories jeunes et étudiants); lesquels se retrouvent régulièrement sur le court de Wingersheim, rue des Tilleuls (à proximité de l'ancien stade).

Le prix de la cotisation annuelle (sans droit d'entrée), constant depuis une dizaine d'années, est très compétitif, comparativement aux autres clubs voisins :

- 35€ pour un adulte (... couple : 60€)
- 15€ pour les -18 ans (et les étudiants)
- 2€ (par séance) pour les invités.

Le terrain est équipé d'une surface en gazon synthétique. Il est également pourvu d'un mur d'entraînement (en accès libre) et d'un éclairage d'appoint qui permet de prolonger le jeu en soirée (1€ le jeton d'une demi-heure).



La saison tennistique est également agrémentée d'une randonnée pédestre et d'un tournoi interne organisé avec le club voisin de Bil(wisheim) Do(nnenheim).

Les pratiquants des trois autres villages de l'intercommunalité (Gingsheim, Hohatzenheim, et Mittelhausen) sont cordialement invités à venir partager toutes ces activités avec les joueurs locaux. Avis aux amateurs ...

Contact : Alfred WOLF - Tél. 03 88 51 21 40
<http://tc-wingersheim.over-blog.com/>



Art K danse

**Créée en Septembre 2014, l'association Art Kdanse propose des cours de danse Jazz.
Elle compte à ce jour 43 adhérents.**

L'association a été invitée à participer à des représentations de danse au château des Rohan à Saverne et au Royal Palace à Kirwiller.

Les cours ont lieu les Mardis (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente de Hohatzenheim :

- de 16h15 à 17h00, cours des 3-5 ans
(corps et mouvement)
 - de 17h00 à 18h00, cours des 6-9 ans
 - de 18h00 à 19h00, cours des 10-14 ans
 - de 19h15 à 20h15, cours adultes et ados à partir de 15 ans
- Nous vous invitons à venir vers nous l'année prochaine, lors des préinscriptions, qui se feront par internet à partir du 1^{er} Juillet 2017.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ou venez nous rendre visite les Mardis soir.

**Contact: Patricia DANNER - Port. 06 42 28 23 55
E-mail: art.kdanse@outlook.fr**



Le QI-GONG une aide précieuse !

Se recentrer sur soi-même et prendre du recul en toute circonstance :

Le stress, une mauvaise alimentation et un manque d'activités entravent souvent la circulation de l'énergie dans le corps favorisant l'apparition de maladies et l'accélération du vieillissement. Le Qi-Gong, par la combinaison de mouvements lents, la relaxation méditative, la respiration profonde et l'automassage, peut aider à y remédier. Autant de techniques pour améliorer son équilibre physique et émotionnel, fortifier ses muscles en profondeur et apprendre à « écouter » son corps. Le Qi-Gong est facile à pratiquer. Aucune compétence n'est demandée. Il n'y a pas de compétition, ni de limite d'âge, ni même de contre-indication. Pour se lancer...il suffit d'une petite curiosité intérieure...une envie de découvrir...et de se laisser le temps de ressentir. Seul conseil pour persévérer: savoir reconnaître ses propres limites et « faire en fonction ». Le bien-être s'installe au fil des séances...les anciennes « curieuses » peuvent en témoigner...

Laissez-vous surprendre par ce que votre corps vous réserve de meilleur !

**Contact: Geneviève MICHEL - Port. 06 72 19 42 75
E-mail: gemichel@gmail.com**



Vita Gym

Depuis maintenant 20 ans l'association Vita Gym propose des cours de remise en forme à Hohatzenheim.

Ouverts à tous à partir de 14 ans, diversifiés, ces cours sont assurés par deux monitrices diplômées fédérales et permettent aux adhérents de pratiquer une activité sportive deux fois par semaine (lundi et/ou mercredi) visant à améliorer la condition physique et l'hygiène de vie dans un souci de bien-être.

Au fil des années, les cours proposés ont évolué et se sont diversifiés, allant du step au fitness chorégraphique en passant par la salsa, la cardio-boxe, le renforcement musculaire, le stretching, le tout toujours dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

**Contact: Isabelle LANG - Tél. 03 69 26 05 87
E-mail: vitagym.hohatzenheim@gmail.com**





Association Infinitude

L'Association Infinitude propose l'enseignement et la pratique de yoga (Yoga de l'Energie et Hatha Yoga) relaxation et méditation avec Jacqueline-Marie Ganter mouvements Gurdjieff avec Nathalie Cormier.



Ces techniques sont adaptées à tous et à tout niveau. L'inscription est possible tout au long de l'année et un cours d'essai est offert. Enfin, l'association propose tous les ans deux soirées de contes pour adultes, et enfants à partir de 8 ans. **Informations:** association.infinitude@gmail.com - <http://infinitude.vie.free.fr/index.php> Tel 03 88 25 05 60

Yoga - relaxation - méditation: Tous les lundis soirs (hors vacances scolaires et jours fériés) du 1^{er} lundi d'octobre au dernier lundi du mois de juin, de 18h50 à 20h20

Stages de yoga (9h-13h) : 08/04/2017 - 01/07/2017 - 26/08/2017

Mouvements Gurdjieff (15h30- 18h30) : 14/01/2017 - 18/02 - 11/03 - 22/04 - 13/05 - 10/06 - 16/09 - 14/10 - 04/11 - 02/12. **Sentier des contes** (20h-22h30) : 27/01/2017 - 28/01/2017

Pour information, la salle Saturne étant disponible le lundi soir, nous avons peut-être le projet suivant pour la rentrée d'octobre 2017 : 1^{er} cours de yoga : 18h-19h. 2^{ème} cours de yoga : 19h-20h30 - Séance de méditation : 20h30-21h30.

Nous vous contacterons début 2017 pour confirmation et pour vérifier avec vous si cela est possible.

Contact: Jacqueline GANTER CAMES - Port. 06 61 47 88 91

E-mail : jacquelinemarie.ganter@gmail.com



Vélo Club «Le Rapide» WINGERSHEIM



UNE SI BELLE AVENTURE...

Le Vélo-Club le Rapide vient de cesser ses activités.

Avec la présentation du Livre d'Or du club aux membres fondateurs, aux anciens coureurs et aux nombreux sympathisants présents lors d'une récente soirée, se termine donc une aventure d'un quart de siècle. Alfred NORTH, ancien coureur, endossant à merveille le maillot d'écrivain, a su y relater avec une minutie incroyable tous les résultats sportifs de cette merveilleuse épopée de 25 ans. Les exploits retentissants n'y manquent pas. En fête, ceux de la triplète féminine avec Estelle LEHMANN, Marie-Eve MOCHEL et bien sûr, Aurélie G'STYR auréolée de ses 3 titres de championne de France sous le maillot du club. Christelle ABT et Murielle LEHMANN compléteront cette équipe dominatrice en récoltant ensemble de nombreux bouquets dont 41 succès aux seuls championnats d'Alsace.

Les garçons ne seront pas en reste et contribueront largement aux 184 victoires du club, grâce à Laurent MOSTER, Thomas DIRWIMMER et Claude FISCHER notamment. Le point d'orgue de la vie du club a été incontestablement l'organisation du Championnat de France des Jeunes les 21 et 22 août 1993 après seulement 4 années d'existence et la victoire d'Aurélie sur ses terres. L'année 1999 a toutefois été assombrie par le terrible accident de Jean-François MEYER.

Ces résultats exceptionnels, les coureurs le devaient évidemment à leur talent, mais aussi à l'inusable président Patrick LEHMANN, retiré des affaires depuis 2014, véritable locomotive secondée par une équipe de bénévoles toute acquise à sa cause depuis la naissance du club en 1989 ainsi qu'au soutien de la population lors des différentes manifestations, courses locales et autres dîners dansants.

Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à cette (trop) belle aventure.



LES MEMBRES FONDATEURS DU VÉLO-CLUB



D rôles de Jeux : encore une année bien remplie

L'année 2016 était placée sous le signe du développement vers l'extérieur.

LES TEMPS FORTS

Cette année, nous avons organisé et participé à plusieurs événements.

La création d'une manche officielle du tournoi régional du jeu de carte Trône de fer JCE les 4 et 5 juin a été un franc succès et s'est tenu à guichet fermé. Venu parfois de très loin, les joueurs étaient tous très motivés pour tenter de remporter le tournoi et son gros lot, à savoir une place pour le tournoi national.

Le 17 avril nous avons organisé un dimanche « Jouons en famille » qui fut une franche réussite comparé à l'épisode précédent. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs familles des 4 bans venues découvrir le jeu et notre association.

Notre participation au Forum des associations du pays de la Zorn, organisé par l'AIPZ à Hochfelden le week-end du 3 septembre, nous a permis de faire connaître nos activités au plus grand nombre et de faire rayonner notre association dans tous les 4 bans. La coorganisation d'une après-midi jeux le 12 novembre, en association avec le Point Lecture de Gingsheim et avec le soutien de l'Animation Jeune du Pays de la Zorn a été un véritable succès. L'événement a accueilli 50 à 70 visiteurs de tout âge dans une ambiance chaleureuse et ludique.

Sans oublier les activités habituelles

Du côté des activités habituelles, nous proposons toujours des parties de jeux de rôles presque chaque samedi, deux séances de jeux de figurines par mois ainsi que deux séances de jeux de plateau.

La date à retenir pour 2017

Nous organiserons notre prochaine D rôle de Conv' l'un des derniers samedi de septembre (date encore à définir). Nous espérons vous y voir nombreux !

Contact : Yannick RECHT - Port. 06 03 04 73 48 - E-mail : info@droles-de-jeux.org



Les activités de l'ASLM en 2016

Une heure de Zumba, tous les mardis à 20h30, avec Isabelle Kern. Deux heures d'initiation à l'Improvisation Théâtrale tous les lundis soir à 20h00, avec Marie et Julien.

Les évènements de l'année :

- 14 février, l'année commence en chassant l'hiver avec le Carnaval, ses beignets et sa cavalcade...
- 27 février, le Match d'Impro laisse place à un spectacle d'Improvisation théâtrale qui a permis de régaler les jeunes et moins jeunes avec des acteurs inventifs et drôles.
- 19 mars Osterputz, un groupe de citoyens, jeunes et moins jeunes, a nettoyé les abords du village, ses routes et chemins et la récolte de débris a été fructueuse.
- 23 avril, le deuxième spectacle d'Improvisation théâtrale de l'année dont la première partie a été assurée par les élèves de l'atelier d'impro.
- 1^{er} mai, les courageux marcheurs étaient au rendez-vous pour notre marche annuelle et la visite commentée de l'exploitation de miscanthus de Monsieur Risch à Mittelschaeffolsheim. Et bien sûr, la bonne soupe aux pois, lardons et croustons avec saucisses de retour à la salle des fêtes.
- 22 mai, notre Vide Greniers qui a été une belle réussite sous une météo sympathique. Un groupe d'habitants spécialement impliqué dans l'organisation, avec Mme Joëlle Delautre comme personne ressource, nous a à nouveau préparé une belle journée.

- 3 et 4 septembre, notre première participation au forum des associations à Hochfelden, organisé par l'AIPZ. Une très belle expérience à renouveler.
- 31 octobre, Halloween, un très bel accueil des villageois à la cinquantaine d'enfants et une récolte de bonbons fructueuse dans les rues. Une belle lecture de contes par Cathy Boisseau du point lecture de Gingsheim, que nous remercions.
- 26 novembre, une superbe soirée d'Impro Théâtrale avec un public enjoué et des rires aux éclats !
- 11 décembre, la fête de la Saint Nicolas à la ferme Kolb devant des enfants émerveillés pour clore cette année... Merci aux habitants qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.

En 2016, c'est encore une belle histoire qui s'est écrite. L'ASLM est agréée Espace de Vie Sociale et c'est dans ce cadre qu'elle est subventionnée par la Caisse d'Allocation Familiale.

Cette aide publique nous a permis de vous proposer différents événements tout au long de cette année et de pouvoir mettre en œuvre vos envies pour la vie du village. C'est grâce à vous, bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que l'ASLM garde sa dynamique et nous comptons sur vous...

**Contact : Danièle BARROUILLET - Tél. 03 69 22 61 79
E-mail : daniele.barrouillet@numericable.fr**



Les Sapeurs Pompiers

La section des sapeurs-pompiers du secteur de Wingersheim les 4 Bans a été sollicitée pour 71 interventions au cours de l'année 2016.

La première position est tenue par les secours à personne, toujours très importants et ayant, pour la plus part, un caractère d'urgence élevé. Ils représentent pour notre section l'activité majeure. En deuxième position, la destruction des nids de guêpes, particularité de cette année, les guêpiers sont installés à des endroits de plus en plus difficiles d'accès. Après la destruction du guêpier, en règle générale, les guêpes survivantes disparaissent, cette année les survivantes restaient sur place faisant croire à la présence d'un autre nid.

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

INTERVENTIONS	TOTAL	Gingsheim	Hohatzenheim	Mittelhausen	Wingersheim
Nids de Guêpes	26	6	4	6	10
Secours à personne avec/sans Urgence Vitale à domicile	28	4	1	9	14
Accident sur voie publique Voitures / 2 roues /piétons & Secours à personne	10	2	1	2	5
Feux dans habitation	0				
Capture /secours Animal	3				3
Feu de cheminée				1	
Feux de végétaux / broussailles	1			1	
Epuisement locaux	2		1		1
TOTAL 2016	71	13	7	19	32

Ce qui nous a valu de revenir sur des nids déjà détruits et de faire de nouvelles recherches sans résultats. Avec la création de la nouvelle commune nous avons eu plusieurs erreurs d'adressage en début d'année.

Le doublon de nom de rue entre les villages, nous a réservé quelques surprises. Par exemple « rue Principale » à Gingsheim et à Mittelhausen. Le changement des noms ayant été effectif au 18 à partir de septembre, ce problème est partiellement résolu. La 2^{ème} cause d'erreur survient au moment de l'appel au 18, les personnes indiquent par habitude, par réflexe ou en règle générale sous "l'effet panique" leur ancienne adresse, ce qui peut être compréhensible. La 3^{ème} cause d'erreur, c'est le changement de numérotation des maisons, sur ce point il est difficile et fastidieux d'effectuer un contrôle. Bien souvent une personne se manifeste dans la rue à l'endroit de l'incident, mais pas toujours, donc je me permets de vous lancer un appel : pendant la période de changement et de modification des affichages, si vous le pouvez, demandez à une personne de se placer dans la rue pour nous interpeller à notre arrivée. D'avance un grand Merci car un temps très précieux pourra être gagné pour porter secours.

Après une année bien remplie je me permets de féliciter et remercier toute l'équipe des sapeurs-pompiers de la section pour leur efficacité et leur grande disponibilité.



Club des Travaux d'Aiguilles



Cela fait maintenant un peu plus d'un an que le Club des Travaux d'Aiguilles de Gingsheim a vu le jour.

Un an que nous nous retrouvons le mercredi tous les 15 jours afin de partager ensemble un chouette moment convivial. Papoter, échanger nos idées et astuces, se conseiller et s'aider... le tout autour d'un petit « café Krenzel ».

Tricot, broderie, canevas, crochet... toutes les aiguilles peuvent se joindre à nous. Novices, débutants ou confirmés... tous les passionnés sont les bienvenus.



**Contact : Marie-Claire FUSSLER - Tél. 03 88 51 27 06
ou Aline MATTERN - Port. 06 16 76 36 97
E-mail : aline-mattern@sfr.fr**



Chœur Mille et une Notes



SAISON 2016

Nos objectifs : donner du plaisir et se faire plaisir en chantant.

Un répertoire de chants modernes et toniques sur le thème « UN MONDE EN COULEURS » (J.J.Goldman, M. Berger, S. Gainsbourg, L. Armstrong, E. Mitchel, G. Bécaud, C. Nougaro, M. Jackson etc.), où s'expriment voix de femmes et d'hommes (sopranos, alti, ténors et basses), avec accompagnement musical et musiciens solistes.

Nos activités en 2016

15 avril 2016 concert à l'EPSAN en alternance avec Les Psigales, 24 avril 2016 Concert de Printemps à Mittelhausen en collaboration avec l'EMI, 21 juin 2016 participation à la fête de la musique à Schwindratzheim, 5 et 6 novembre 2016 un Week-end convivial et studieux pour améliorer et compléter nos futures prestations en concert, sans oublier d'autres moments festifs amicaux tout au long de l'année pour fêter évènements et anniversaires ...



Ça vous dit de chanter avec nous ? :

N'hésitez pas, vous êtes bienvenu/e, nous recherchons des nouveaux choristes !!!

...Il n'est pas nécessaire d'avoir une belle voix ou de « connaître la musique » pour partager le plaisir de chanter.

**Contact : Guy JACOB - Port. 06 12 53 22 71
E-mail : guy.jacob671@free.fr**



EMI : Ensemble Musical Intercommunal

Dimanche 24 avril lors du concert de printemps la trentaine de musiciens de l'Ensemble Musical Intercommunal sous la direction de son chef d'orchestre André Diebolt a invité au voyage, à commencer par l'Italie avec Decennial Suite ou Dual Sound, puis une escapade en Ecosse avec Highland Legend ou encore un clin d'œil à l'Europe avec Euro Swing parade...

Le final avec le chœur Mille et Une Notes a rendu hommage à Michel Delpech avec « Pour un flirt » et « C'était bien chez Laurette ». L'objectif des musiciens était atteint, le public pouvait partir sur une note joyeuse et se dire que « C'était bien ... » !

Plus tard dans l'année, l'ensemble a animé la soirée du 13 juillet avec un répertoire de marches et de polkas, puisé parmi des compositeurs locaux comme Charles Beck ou Gaston Fraulob.

La dernière prestation fut le défilé lors du messti le 9 octobre : pour s'intégrer au thème choisi par l'ASLM les musiciens avaient ouvert le cortège en musique et en bures de moines.

**Contact : André DIEBOLT - Tél. 03 88 51 44 74
E-mail : adiebolt@live.fr**





Ecole de Musique

L'école de musique accueille cette année encore de nombreux élèves pour les cours d'initiation à partir de 7 ans, pour des cours de guitare, de flûte traversière, de piano, de clavier et de trompette.

Les petites auditions du 12 et 19 mars ont permis aux jeunes musiciens de se produire individuellement devant un public de parents et de connaissances. Samedi 18 juin, l'équipe des enseignants a misé sur une formule « fête de la musique » pour l'audition de fin d'année : les élèves ont interprété des pièces, en formation de deux musiciens ou en orchestre.

Ces projets à plusieurs sont très enrichissants et apportent une écoute très diversifiée pour le public. Pour le final, les professeurs et élèves se sont associés pour deux chants « Le rock des tortues » et « Les flibustiers », un canon à 3 voix : une belle soirée pour tous !



**Contact : Corinne DIEBOLT - Tél. 03 88 51 44 74
E-mail : corinnediebolt@hotmail.fr**



Chorale Ste Cécile

Lors de « notre fête Ste Cécile », dimanche 20 novembre 2016, nous nous sommes permis, une fois de plus, de rappeler que notre effectif de 25 choristes, bien qu'il reste stable, est « vieillissant » !

(moyenne d'âge : 58 ans) Il faudrait recruter de nouveaux choristes, jeunes de préférence (mais les moins jeunes seront également les bienvenus) pour assurer un avenir serein pour notre chorale. (Répétitions tous les jeudis soir à 20h30 à l'église)

Depuis plusieurs années, il règne au sein de notre chorale une ambiance conviviale, amicale et surtout familiale. Il faut la préserver à tout prix. Il n'y a pas de secret pour cela. Il faut de temps en temps organiser une rencontre et se retrouver hors du cadre des répétitions et offices. Comme par exemple une sortie sur un week-end, comme nous le faisons tous les deux ans environ. Evidemment, pour assurer l'organisation d'une telle sortie, il est nécessaire d'avoir les moyens financiers.



C'est dans ce but, que nous montons sur les planches une fois tous les deux ans. Mais là aussi, il faut savoir que sur les trois représentations, nous jouons une fois pour couvrir les frais (droits d'auteur, location et frais d'électricité de la salle des fêtes) Les dons (mariages et enterrement) sont en nette régression depuis quelques temps...

Nous vous invitons à aller sur le site de la Communauté de paroisses « Au cœur de la Zorn » (doyenné-hochfelden. diocèse-alsace.fr) et vous apprendrez que lors des funérailles, sur les tarifs appliqués dans le diocèse, il n'y a rien de prévu pour la chorale.

Pour maintenir une bonne chorale dans la paroisse St Nicolas de Wingersheim, il faut y penser et agir dès maintenant.

**Contact : Raymond TROESCH - Tél. 03 88 51 20 96
E-mail : artroesch@laposte.net**



Association ACHA « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace »

SAISON 2016

Belle saison encore pour notre Sentier qui a accueilli 2 569 touristes en 2016.

Les plaisanciers du Canal de la Marne au Rhin de Croisieurope ont été fidèles au rendez-vous. Grâce à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, un dernier panneau d'informations sur le houblon et les circuits balisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, a été installé Place des Acacias, départ du Sentier local. Les randonneurs peuvent ainsi boucler des kilomètres de circuits (Wingersheim, Hohatzenheim et Mittelhausen) avec de jolis points de vue sur la belle plaine d'Alsace et les vallons du Kochersberg.

Fin août, lors du Concours de Labour organisé par les Jeunes Agriculteurs du Canton, les



bénévoles de notre association ont investi la cour d'un des leurs pour y installer un joli stand tant pour y vendre les articles de la boutique que pour faire connaître l'activité de notre Sentier de Découverte du Houblon.

Puis, la saison de la récolte a vu de nombreux touristes découvrir la cueillette et apprécié cette ambiance particulière et la senteur spécifique qui a flotté dans l'air.

Très bon bilan donc pour cette saison 2016. Un grand merci à toute l'équipe !

N'hésitez-pas à faire connaître notre circuit si sympathique et ludique autour de vous ! Et toujours..... un appel aux personnes qui ont un peu de temps à consacrer à nos visites touristiques et rejoindre notre équipe de bénévoles !



Contact : Hubert PFISTER - Tél. 06 82 21 00 98

E-mail : houblon.wingersheim@payszorn.com

AAPPMA

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de WINGERSHEIM a pour objet la protection du milieu aquatique et la promotion de la pêche. Depuis de nombreuses années les actions menées par les membres tels que le nettoyage des berges et la plantation d'essences locales (saules, aulnes, haies vives) pour entretenir et stabiliser les berges de notre rivière, ont contribuées à l'amélioration de la qualité de l'eau, de la faune et de la flore présente sur le secteur de la Zorn. Notre association détient également des droits de pêche sur le Canal de la Marne au Rhin entre les écluses 44 et 46.

L'association s'occupe également de la distribution des permis de pêche. Cette année la distribution a démarré le dimanche 24 janvier 2016 de 10h30 à 12h au restaurant le "Tonneau d'Or à Wingersheim" (en face de l'Église), suivi des 1^{er} et 3^{ème} dimanches des mois de février et mars 2016.

Suite à de fortes averses qui ont rendu impraticable l'accès à l'étang pour les véhicules, le concours de pêche prévu le samedi 18 juin a dû être annulé. En 2016, l'AAPPMA a organisé cinq pêches libres dominicales à l'étang de Wingersheim : le 03 juillet, le 11 septembre, le 02 octobre, le 30 octobre, le 13 novembre.

A l'occasion de ces matinées de pêche, l'association a réalisé des immersions de truites dans l'étang. Nous vous rappelons que ces événements sont ouverts à tous. N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates des pêches libres 2017 et à venir participer l'année prochaine.

Pour l'année à venir, l'association prévoit d'organiser un concours de pêche le 10 juin 2017. Dès à présent, réservez cette date pour un après-midi de pêche et de détente au bord de notre étang. En début de soirée, vous pourrez déguster nos excellentes tartes flambées au feu de bois, préparées sur place par notre équipe de bénévoles. Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles de l'association sur notre site internet : www.aappma-wingersheim.fr et suivre régulièrement notre actualité.

L'association tient à remercier une nouvelle fois l'ensemble des membres et leurs épouses qui s'investissent bénévolement pour l'entretien de l'étang, du pré et du bâtiment. C'est grâce à leur action et leur dynamisme, que tous peuvent profiter de ce magnifique cadre et de ses infrastructures.



Contact : Jean-Luc ECKART - Tél. 03 88 51 25 34

www.aappma-wingersheim



Association Arc-En-Ciel

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL, QUI SOMMES-NOUS ? NATURE, CULTURE, CONVIVIALITÉ...

L'Arc-en-Ciel est une association à but non lucratif, née en août 1997, créée pour développer une dynamique d'échanges et de rencontres dans les domaines tels que la nature, la culture, l'artisanat et le sport, l'association a recentré ses activités depuis 2015 sur son projet « Sauvegarde de vergers anciens ».

Les fruits de la sauvegarde des vergers anciens...

- le spectacle des arbres qui évoluent au fil des saisons et des années,
- le biotope accueillant pour la faune qu'on peut y observer,
- le paysage agrémenté par les arbres, les haies, les floraisons des arbres et de la prairie, sont autant de sources de plaisir que vous pouvez découvrir en empruntant le sentier de randonnée qui parcourt le ban de Mittelhausen.

Et que dire de tous les joyeux moments partagés à réaliser ensemble les travaux d'entretien de ces vergers et des récoltes.

Nous ne pouvons qu'encourager un plus grand nombre à y participer.

Malgré un printemps avec une météo très pluvieuse, qui n'a pas été toujours très favorable à une floraison féconde, une belle récolte de pomme a pu être réalisée sur une partie des vergers entretenus par l'association Arc-en Ciel.

Une tonne cinq de pommes ont été ramassées par les membres de l'association et transformées en un délicieux jus de pomme 100% naturel.

Les personnes qui souhaitent encourager et soutenir cette démarche et qui sont intéressées par ce jus de pommes peuvent nous contacter pour se procurer ce nectar des vergers.

Le projet de l'association Arc-En-Ciel « Sauvegarde de vergers anciens » nous comble de ses fruits.

Ces manifestations permettent à toute personne qui le souhaite, de se divertir, de s'informer ou de s'engager, en toute simplicité, dans une ambiance toujours conviviale pour une cause utile.

Contact : Tharcisse SAENGER - Tél. 06 64 05 47 08
E-mail : aecmittelhausen@gmail.com

RENDEZ-VOUS «VERGERS»

25 février, 25 mars et 22 avril 2017 : Journée vergers: taille, entretien - Journée activité de plein air - RV 9 h à Mittelhausen départ 3 rue du Gressweg

3 juin, 8 juillet, 5 août 2017 : Journée vergers : fenaison Journée; activité de plein air RV 9 h à Mittelhausen départ 3 rue du Gressweg

7 et 28 octobre 2017 : Journée vergers récolte pommes fabrication de jus Journée; activité de plein air RV 9 h à Mittelhausen départ 3 rue du Gressweg

30 décembre 2017 : Journée vergers: taille, entretien Journée; activité de plein air RV 9 h à Mittelhausen départ 3 rue du Gressweg

Tél pour inscription : 06 64 05 47 08 (T; SAENGER)





APERPIWAWI

L'APERPIWAWI est l'Association de Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Waltenheim et Wingersheim.

Elle est gérée par des parents d'élèves provenant des deux communes. Nous sommes actuellement 6 membres actifs dans l'association. Tout au long de l'année, diverses manifestations et ventes sont organisées, toutes au profit de l'école de Wingersheim/Waltenheim.

Au cours de l'année passée (2015-2016), nous avons récolté plus de 3000€ qui ont permis, le financement de plusieurs sorties et projets pédagogiques.

Pour les fêtes de fin d'année, nous étions présents lors du marché de Noël de Waltenheim sur Zorn le 04 Décembre 2016.

Le début d'année 2017 sera marqué par le retour d'une opération fromage en février ainsi que d'une grande vente de chocolats de Pâques en association avec la Maison Bockel à Saverne !

Le planning des manifestations n'est pas encore fixé pour l'année 2017, hormis la fête de fin d'année de l'école, qui aura lieu le 09 Juin et à laquelle nous nous joindrons pour organiser le repas.

Pour suivre le calendrier de nos actions ou pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook:

- <https://www.facebook.com/aperpiwawi.waltwing>
- Par mail : aperpiwawi67@yahoo.fr ou par téléphone au 06 86 84 40 40 (Présidente de l'association, Mme BRITZ Delphine).

**Contact : Delphine BRITZ - Port. 06 86 84 40 40
E-mail : lollibaby1@hotmail.com**



L'Association des Parents d'Elèves des 4 ponts

Cette année a été riche en évènements : vente de couronnes de l'avent confectionnées par les mamans, soirée Zumba, vente de bulbes de fleurs et de chocolat sans oublier la traditionnelle fête de l'école qui fut un réel succès, une fois encore!

Cette année fut également organisée la première bourse aux vêtements du village qui nous a valu un très bel article dans les DNA.

Les bénéfices ont en majorité été consacrés à la classe de mer sauf pour la fête de l'école et la bourse. Le bilan est très satisfaisant avec plus de 2800€ reversés aux 3 coopératives des écoles du regroupement.

L'association a fêté avec fierté sa première année d'existence le 8 décembre 2016, le comité remercie les parents qui se sont mobilisés pour faire vivre l'association cette année et qui ont apporté leur aide sur beaucoup de manifestations.

**Contact : Julie OSTER - Tél. 06 75 4456 37
E-mail : ape4ponts@gmail.com**





Club du Bel Âge

Le Club du Bel Âge de Wingersheim poursuit sa route, l'appel du Comité a été entendu.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 mars 2016, un nouveau comité s'est constitué et a repris les rênes avec enthousiasme et dynamisme. De nouveaux membres ont adhéré, nous sommes maintenant 132 et espérons encore progresser, soyez les bienvenus. Les diverses activités organisées, après-midi récréatives ou sorties, associant parties culturelles et convivialité, ont rencontrés, comme d'habitude, un grand succès.



Les intervenants, André FISCHER qui a raconté l'histoire du « BODERSCHER KATTEL » et Mr LICKEL qui a partagé sa passion de l'apiculture et des abeilles, ont captivé leur auditoire.

La visite du Fort de Bitche et de l'usine CELTIC, avec un repas au Restaurant MULLER à Niederbronn a enthousiasmé les participants.

Lors de l'année 2017, nous fêterons le 20^{ème} Anniversaire du Club et souhaitons vous voir régulièrement nombreux aux sorties et rencontres.

**Contact : Marie-France KREMMELE - Tél. 03 88 51 25 31
E-mail : marie-france.kremmel@wanadoo.fr**



Club des aînés ruraux

Dans un monde qui prône la jeunesse avec acharnement, bien vivre son âge n'est pas si simple. Et pourtant... les membres du Club des Aînés de notre commune n'oublient pas qu'un de leur moment privilégié, c'est ce jeudi après-midi qu'ils passent ensemble dans la bonne humeur, autour d'un café gourmand, des moments de jeux divers et variés... Et parfois aussi autour d'un bon repas comme le succulent rossbiff partagé lors de l'Assemblée Générale en février 2016, l'excellente tarte flambée préparée par nos amis du Club des Aînés d'Uhrwiller en septembre, sans oublier le traditionnel repas automnal du mois d'octobre « harengs marinés » ou « Bibeleskàs gschweldi ».

En 2016 notre club a fait une seule sortie, au Royal Palace à Kirwiller. Un spectacle époustoufflant et un « champagne dansant » égayeront cette belle journée.

Certains de nos membres qui ont eu la joie de fêter un « grand » anniversaire :

80 ans : Marie ARBOGAST - 85 ans : Mathilde HATT, MEHL Marguerite, Georgette Diebolt, Robert DECKERT - 90 ans : MUNSCH Mathilde

Nos meilleurs vœux à nos fidèles amis. Monique et Jean Hamm ont eu le grand bonheur de fêter leurs noces d'or ! Toutes nos félicitations et bonne route pour les 20 prochaines années...

« Il y a un temps pour tout et un temps pour chaque chose sous le ciel : un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour rire et un temps pour pleurer ».

Trois de nos fidèles adhérents nous ont quittés pour leur dernier voyage :

Pierre Dietz - Georgette Bruckmann - Alain Bueb. Toute notre sympathie aux familles endeuillées. Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles « recrues », alors, n'hésitez pas à nous rejoindre tous les 3^{ème} jeudi après-midi pour un moment de détente.



**Contact : Nicole ARBOGAST - Tél. 03 88 51 26 08
E-mail : huma.arbo@wanadoo.fr**



Au nom de Soeur Chantal et des "Poussières de Vie"

A l'heure où nous préparons la venue de Soeur Chantal en 2017, je ne peux m'empêcher de penser au chemin parcouru depuis ce jour d'avril 1998 où j'ai rencontré la religieuse pour la première fois. J'ai découvert alors les pitoyables conditions de vie à l'orphelinat de Kim Long au Vietnam.

A cette époque, la plus âgée des filles avait moins de 7 ans et aucune n'avait conscience de la périlleuse situation dans laquelle Soeur Chantal se débattait pour améliorer leur quotidien.

Dans leur insouciance infantile, la projection de leur avenir n'allait pas au delà du lendemain, pourvu qu'elles aient un bol de riz tous les jours et un toit sous lequel dormir. En cette fin de 20^{ème} siècle, le Vietnam faisait partie des 10 pays les plus pauvres au monde et pour la grande majorité du peuple Vietnamien, avoir à manger était l'objectif quotidien. Lorsqu'en 2004 nous avons créé "Poussière de Vie", nous avons pris le pari de « croire en l'Humain » et nous nous sommes lancés avec détermination dans ce projet. La généreuse réaction de nos membres, de plus en plus nombreux, nous a confortés dans notre conviction. Et ainsi, de ces lieux obscurs du bord de la rivière des parfums à Kim Long a surgit la lumière avec le nouvel orphelinat. Aujourd'hui, les petites vont bien, dans leurs yeux brille la lumière de l'espoir, l'espoir d'une vie meilleure, d'une vie digne. Cependant, le combat de sœur Chantal continue. Sa préoccupation actuelle, ce n'est plus le bol de riz quotidien, mais l'avenir par un travail pour chacune de ses protégées. Souvenez-vous de ses paroles à Wingersheim en 2011. Elle disait " Mon plus grand souci, c'est de leur donner un métier ". Même si toutes les filles sont scolarisées, font des études supérieures ou apprennent un métier, la tâche reste ardue pour notre petite Sœur. Apprendre un métier est onéreux, faire des études aussi. Mais le pire, pour être embauchée dans une entreprise, il faut verser de l'argent au patron....! Même si énormément de choses se sont améliorées au Vietnam, la corruption, la magouille et le trafic continuent de perdurer. Nous continuerons donc notre combat sans relâche pour ne pas faillir à notre mission.

Merci à vous, d'être avec nous dans cette lutte, merci de participer à nos spectacles à Wingersheim et d'aider Soeur Chantal à faire grandir ces enfants dans l'espoir d'un avenir décent.

**Contact: Raymond WIESER - Tél. 06 84 67 49 13
E-mail: wieser.raymond@orange.fr**



Donneurs de sang

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les établissements de l'ETS d'Alsace, de Lorraine-Champagne et des départements de la Marne et des Ardennes ont été regroupés pour ne former plus qu'une seule entité.

Pour information, nous organisons en février et novembre une collecte de plasma. Les 8 donneurs sont pris en charge à la Maison des Associations où un minibus les emmènera au centre de transfusion à Strasbourg.

L'inscription se fait au 06 31 17 60 57 (Pierrette Pfister)

Nous remercions les généreux donateurs et un grand merci aux bénévoles.

4 collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations :

24 janvier 2017 - 23 mai 2017
25 juillet 2017
21 novembre 2017

2 collectes à Mittelhausen

21 mars 2017
26 septembre 2017

Contact: Pierrette PFISTER

Port. 06 31 17 60 57

E-mail: pfister-hubert@hotmail.fr



Une ancienne intercommunalité sabordée pour des querelles religieuses

DES USAGES HÉRITÉS DES ALAMANS ET FACILITÉS PAR LES LIENS RELIGIEUX

Depuis des temps « immémoriaux » les communautés de Wingersheim, de Mittelhausen et de Hohatzenheim exploitaient en commun des pâturages et une forêt. L'entretien des chemins, des ponts, des églises, des presbytères et des écoles relevait aussi de la compétence de cette communauté. Le souci de gérer harmonieusement l'exploitation de ces biens communs (les « Allmende ») incitait les trois communautés voisines à mettre au point une réglementation écrite pour les pâturages (die Weidordnung) et l'exploitation de la forêt (die Waldordnung), qui déterminait les droits et les devoirs de chacune.

Ces documents étaient reproduits, renouvelés périodiquement en présence des Heimbürger, des Schultheiss, des échevins (Schöffe) des trois villages et de témoins extérieurs. Le « Spruchbrief », un contrat scellé, écrit et daté de 1324, était déposé à Hohatzenheim dans le reliquaire « Heiligentrögel » de l'église paroissiale des trois villages. Cette entente intercommunale était facilitée par les liens religieux qui unissaient les trois communes : même religion, même église paroissiale jusqu'à l'introduction officielle de la Réforme à Hohatzenheim en 1548 puis à Mittelhausen en 1570.

A PARTIR DE 1197, HOHATZENHEIM LIEU CENTRAL POUR PROTÉGER LES DOCUMENTS

Ce lieu central était Hohatzenheim avec son église paroissiale des trois villages. L'évêque Bertram / Bertrand de Metz avait en effet introduit l'amandellerie qui imposait à partir de 1197, à chaque église paroissiale, l'installation d'une arche, sorte de cabinet voûté, grillagé fermé à clé et devant servir de lieu de dépôt des précieux contrats écrits.



Hohatzenheim, église du XII^{ème} siècle qui dépendait de l'évêché de Metz.

L'emplacement de cette arche qui protégeait le « Heiligentrögel » est encore visible dans un mur intérieur du chœur de l'église de Hohatzenheim.



Reliquaire-arche visible dans le chœur de l'ancienne église paroissiale de l'intercommunalité. C'était le lieu de dépôt des documents écrits qui étaient sous la responsabilité d'un Aman, une sorte de notaire.

Ce « Heiligentrögel » et son contenu ont malheureusement disparu au XVIII^{ème} siècle, pendant les épisodes de la Guerre de Trente Ans, notamment en 1622 lorsque la soldatesque des troupes d'Ernst von Mansfeld, au service de la cause protestante, avait cassé portes et fenêtres.

Cette année-là, Mansfeld avait établi son quartier général à Haguenau pour dévaster l'Alsace de Lauterbourg jusqu'au Mont Ste Odile.

QUELQUES US ET COUTUMES DE CES INTERCOMMUNAUX

De la saint Georges (23 avril) jusqu'à la saint Maurice (22 septembre), dès le lever du soleil, on conduisait veaux, vaches, cochons vers la Zorn en empruntant le Viehweg. Par temps de fortes chaleurs, la Zorn fournissait son eau rafraîchissante et les frondaisons des arbres de la forêt de la Hart procuraient de l'ombre. On menait les porcs dans la forêt pour la glandée (Ecker / Eichelmast) sous les chênes du lieu-dit « Leger ». Une autre richesse de ces biens intercommunaux était le bois que fournissaient les chênes : bois d'oeuvre pour les bâtiments ou l'entretien des ponts, bois de chauffage pour les foyers. En automne, les feuilles mortes et autres herbes sèches étaient ramassées pour servir de litière aux animaux dans les étables et les écuries. Les chênes fournissaient la glandée pour les porcs.

Chaque année à la saint Thomas (3 juillet), au lieu-dit Mattenbruch entre les trois agglomérations, une réunion (das Gericht) des représentants villageois permettait de faire le bilan des dépenses et des recettes. Le reliquat était partagé équitablement ou permettait de faire de joyeuses libations (die Zehrungen).

SITUATION ACTUELLE DE CES ANCIENS BIENS INTERCOMMUNAUX

Un témoin significatif de ces biens intercommunaux (environ 9 ares) existe encore de nos jours au lieu-dit Hartbuckel / section 31 du plan cadastral. C'est une ancienne sablière qui actuellement appartient exclusivement à la commune de Mittelhausen et qui forme une enclave entourée de terres faisant partie du ban de Wingersheim.

Le lieu-dit « Leger » (Làjer) près du canal, en direction de Waltenheim, est également un reliquat de la forêt de la Hart. Les chênes prospéraient sur les alluvions sablo-limoneuses et les glands y procuraient une abondante nourriture au troupeau de porcs. Après l'abandon de la coutume des « Allmende », ce lieu fut transformé en sablière communale à l'usage des habitants de Wingersheim. L'excavation abandonnée servait ensuite de déchetterie jusqu'à sa fermeture officielle.

LES COMMUNAUTÉS DÉPHASÉES : DES QUERELLES POUR UN CALENDRIER.

Depuis l'an 45 avant Jésus-Christ, on utilisait le calendrier dit julien qui au fil des ans, atteignait un certain retard par rapport au soleil. En 1582, le Pape Grégoire XIII adoptait un nouveau calendrier dit grégorien ; le jeudi 4 octobre du calendrier julien fut suivi du vendredi 15 octobre. Une année plus tard, le 17 novembre 1583, l'évêque Jean de Manderscheidt introduisait le nouveau calendrier dans son diocèse de Strasbourg.

A Wingersheim, on saute du 18 au 28 novembre 1583. En l'espace d'une nuit, on y vieillit de 10 jours car la communauté dépendait du Grand Baillage de Haguenau qui était resté catholique.

A Hohatzenheim et à Mittelhausen, passés à la Réforme (depuis 13 ans pour Mittelhausen et depuis 35 ans pour Hohatzenheim), on était donc obligé de continuer à vivre selon le calendrier julien.

Le Comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg, adepte de la Réforme, préférait être en désaccord avec le Pape et les catholiques. Pendant près d'un siècle, les habitants de Mittelhausen et de Hohatzenheim étaient alors officiellement en décalage de 10 jours par rapport à leurs voisins de Wingersheim. Après la Guerre de Trente ans, sous la pression de la nouvelle administration française de Louis XIV, le calendrier grégorien ne sera introduit qu'en 1682 dans le Comté Hanau-Lichtenberg.

Ce décalage de près d'un siècle allait tourner au désavantage des paysans de Hohatzenheim et de Mittelhausen et être à l'origine de conflits qui allaient envenimer les relations entre les trois communautés.

Comme le droit de pâture débutait en se référant au jour de la Saint Georges, les paysans catholiques de Wingersheim pouvaient y envoyer leur bétail dix jours avant leurs voisins protestants. Pour ne pas être désavantagés, les paysans de Mittelhausen-Hohatzenheim durent alors se soumettre au nouveau calendrier grégorien.

Pourtant, ces disputes n'étaient qu'à leur début et allaient atteindre leur point culminant lorsque Wingersheim envisagea (dès 1759) de construire une nouvelle église (inaugurée en 1781) et exigea la participation financière de Mittelhausen et de Hohatzenheim.

Des injures, des bagarres, des repréailles, des constats d'huissiers, des procès qui aboutissaient finalement à la renonciation faite par Mittelhausen et Hohatzenheim à la copropriété et jouissance des biens intercommunaux. Un extrait de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Mittelhausen en date du 29 mai 1834 montre que la question est définitivement réglée par une Ordonnance en 1763.

LE 2 DÉCEMBRE 1681, UNE ÉCHAUFFOURÉE CHAMPÊTRE POUR DEUX CHÊNES.

En 1679, le Sous-Préfet Théophile Febvrier de l'arrondissement de Saverne avait demandé à la commune de Mittelhausen de participer au financement de la reconstruction du pont qui enjambe le canal de décharge de la Mönchmühle. En vue et en attendant l'exécution de ces travaux, deux chênes de la forêt de la Hart furent abattus et stockés dans ladite forêt. Le 2 décembre 1681, un convoi de deux chariots venant de Mittelhausen prend en charge les deux troncs mais se trouve soudainement entouré d'hommes vociférant et armés de gourdins.

Pour intimider, des coups de feu retentissent et les convoyeurs de Mittelhausen sont obligés de décharger les deux troncs sur la place publique, devant la Laube de Wingersheim. Ultime affront, le bois de ces chênes devra servir à confectionner les bancs de la nouvelle église.

UN TÉMOIN DE CES QUERELLES : LA CROIX BRISÉE ET DISPARUE DE LA HART

En 1687 (une année après le retour officiel de Hohatzenheim au catholicisme), Jean Loyson, Schultheiss de la prévôté de Wingersheim et procureur auprès du Grand Bailliage de Haguenau, fort de l'appui du Conseil souverain d'Alsace siégeant à Vieux-Brisach, fit ériger autoritairement une croix sur les terres intercommunales du « drey Gemeindeguth », près du Moulin des moines cisterciens de Neubourg. Cette croix devait signifier son implication et sa détermination dans la querelle entretenue avec les villages voisins de Mittelhausen et de Hohatzenheim pour

l'exploitation communautaire de la forêt et des prairies de la Hart. Les disputes et les procès avaient débuté avec l'introduction de la Réforme à Hohatzenheim en 1548 et à Mittelhausen en 1570. La paix entre les trois communautés ne fut administrativement acceptée qu'en 1763, après deux siècles de procédures.

Démontée et brisée lors d'une opération de remblaiement, la croix était entreposée le long d'une façade, dans la propriété du meunier Meckert.

Elle y attendait sa restauration mais, elle a disparu lors des travaux de déblaiement des gravats à la suite de l'incendie du moulin dans la nuit du 19 au 20 août 1996. Le témoin d'un passé mouvementé désormais révolu, a ainsi disparu du paysage de la Hart.

GINGSHEIM QUI APPARTIENT AU PRINCE-EVÊQUE EST ABSENTE DE CES QUERELLES

Nichée au fond d'un vallon arrosé par le Gingsheimerbächel, un affluent du Rohrbach, la communauté de Gingsheim se tenait heureusement à l'écart des démêlés de ses voisins de l'Est.

Avec d'autres communautés comme Gougenheim, Rohr, Saessolsheim, Littenheim, Maennolsheim, Truchtersheim ... le village appartenait au Bailliage du Kochersberg, sous la juridiction du Prince-Evêque de Strasbourg.

Est-ce pour cette raison que les habitants protestants de Gimbret s'étonnaient de les voir préservés de ces « disputes lucifériennes » ? Ils se permettaient de prédire « Gings im Loch, d'r Deiffel holt di doch » (Gingsheim, même au fond du vallon, Satan saura te trouver).

Les paysans de Gingsheim préféraient s'adonner paisiblement à l'élevage et au gavage des oies. Pour cette activité, on les affublait aussi de « Gängsschnäwwel et Gängstopfer ».

Au début du XVIème siècle, quand la glandée était particulièrement fertile, la ville de Haguenau députait ses courriers à travers tout le pays pour inviter les communautés villageoises à envoyer leurs porcs en forêt de Haguenau. Les porcs marqués au fer rouge et parqués dans des enclos (« Leger ») étaient achetés par la ville puis les bêtes engraisées étaient revendues avec un bénéfice substantiel.

En 1508 et 1525, la communauté de Gingsheim savait ainsi en profiter et transhumer ses porcs pour l'avant-glandée (« Vor-Ecker ») qui s'étendait de la Saint-Barthélémy (24 août) à la Saint-Michel (29 septembre).

Ainsi, les provisions en lard, jambons, saucisses, saindoux ... et foie gras étaient prêtes pour les réjouissances de la fête patronale de la Saint-Nicolas et la naissance de Jésus à Noël.



TRANSCRIPTION DE L'INSCRIPTION SUR LE FÛT DE LA CROIX :

ANNO / 1687 / HAT DIE / GEMEINDE WINGERS / HEIM DIESES CREUTZ / ZU EHREN GOTTES / UND IHRER / GEDACHNIS / ALLHIER AUF / RICHTEN LAS / EN WINGERSHEIMER HART / UND WINGERSHEIMER BAN / ALLEIN

Traduction libre de cette inscription :

En l'an 1687, la commune de Wingersheim a fait ériger ici cette croix à la gloire de Dieu et pour se souvenir que la Hart appartient exclusivement au ban de Wingersheim.

Agence postale communale

Un service postal est proposé à l'ensemble des habitants de la Commune Nouvelle de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS.

L'agence est située 1, rue de la 1ère Armée et assure les prestations postales courantes ainsi que des services financiers de dépannage (dépôt ou retrait d'espèces sur un compte courant ou sur un compte d'épargne dans la limite d'un plafond). Les horaires d'ouverture sont les suivants : du Lundi au Vendredi de 10H00 à 12H00. Pour les concitoyens qui n'ont pas de disponibilités à ces heures là, et notamment lorsqu'il s'agit de retirer un colis ou une Lettre Recommandée non distribués pour absence au domicile, la mairie leur donne la possibilité de convenir d'une autre date et heure pour venir récupérer leur pli dans ses locaux. Pour cela, il suffit d'appeler le secrétariat de la mairie au 03 88 51 26 35. A titre d'information, la Poste met également un service à disposition de ses clients en leur donnant la possibilité de convenir d'une nouvelle date de passage du facteur sous conditions :

- de faire une proposition le jour même avant minuit
- par le biais du lien suivant : www.laposte.fr/monespaceclient à la rubrique « Nouvelle livraison ».

L'ensemble des informations se trouve sur le document « Avis de passage » que le facteur laisse dans la boîte aux lettres.

Les salles des fêtes

L'office municipal des sports, de la culture et des loisirs de Wingersheim les 4 bans gèrera dorénavant nos salles des fêtes.

Le tarif « résident » sera appliqué à toute personne domiciliée dans notre commune nouvelle

Mittelhausen : 138m² - Peut accueillir 100 personnes maximum

Activités non musicales uniquement

Contact : Arnaud Albinet - Tél. : 06 51 43 67 24

Courriel : sdfc.mittelhausen@gmail.com

Hohatzenheim : Rénovée en 2009 - Accueil maximum : 80 personnes

Contact : M. ou Mme CRIQUI Jean-Marie

Tél. : 03 88 51 20 17 - Courriel : jmcriqui@criqui.org

Gingsheim : 300m² - Accueil maximum : 200 personnes

Contact : Catherine Boisseau - Tél 06 31 54 82 13

Courriel : sdfc.gingsheim@gmail.com

Wingersheim : 500m² - Accueil maximum : 300 personnes

Contact : François Spitzer - Tél 06 71 33 93 29 - Courriel : [manquant](mailto:manquant@wingersheim.com)



Objectif zéro phyto

Le plan ECOPHYTO, lancé en 2008 par les Ministères de l'environnement et de l'agriculture, est une initiative qui vise à proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France.



Le plan ECOPHYTO encourage le développement et l'introduction de méthodes et de techniques de substitution et propose aux collectivités et aux personnes publiques un large panel d'outils pour les aider dans cette transition.

La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit à partir du 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de pesticides chimiques par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics sur les JEVI (jardins, espaces végétalisés et infrastructures) accessibles au public. Cette interdiction sera élargie aux jardiniers amateurs dès 2019.

Resteront autorisés, les produits de biocontrôle (c'est à dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique. Les solutions existent et certaines se trouvent parfois dans la nature elle-même. L'adoption d'une gestion différenciée des espaces est la clé pour permettre la réduction de l'usage des pesticides.

Des techniques alternatives comme les méthodes thermiques (infrarouge, flamme directe, vapeur, eau chaude, mousse chaude) ou encore les méthodes mécaniques et ancestrales (binette, brosse rotative, balayeuse...) existent et peuvent être mises en place simplement. Il est possible d'optimiser les opérations d'entretien et ainsi d'anticiper les risques phytosanitaires en analysant l'ensemble des paramètres et des caractéristiques d'un espace vert.

A cet effet, la commune organise à la maison des associations de Wingersheim une réunion d'information intitulée « à chacun son jardin naturel », le 21 mars 2017 à 20 heures.

Maison des Services au Public

La Maison du Pays de la Zorn située 43 route de Strasbourg à Hochfelden, siège de l'intercommunalité regroupe déjà de nombreux services de proximité, à savoir :

- la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- le SDEA,
- le Service Médico-Social du Conseil Départemental,
- le Relais d'Assistants Maternels (RAM),
- l'ABRAPA,
- la Mission Locale.

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'EPSAN de Brumath,
- Conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- Assistante sociale de la CPAM

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et en renforcer la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'Etat, a accepté de renforcer l'offre de services par des points d'accès numériques pour :

- la Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Pôle Emploi



Il n'y aura pas de permanence de ces 3 organismes mais les agents d'accueil pourront :

- Accompagner le public sur les outils numériques,
- Aider à la navigation sur les sites des partenaires,
- Aider pour trouver les informations relatives au dossier personnel de l'utilisateur (actualisation de sa situation, consultation des paiements, des attestations, etc.),
- Aider à la réalisation de télé-procédures,
- Aider à la création d'un compte personnel sur l'espace partenaire,
- Mettre à la disposition du public la documentation relative à l'offre de services partenaire afin de l'aider à identifier ses droits (dépliants, guides, ...),
- Orienter les usagers vers l'agence partenaire la plus proche (en l'informant sur les horaires d'ouverture au public) ou selon les modalités de contact indiquées par l'opérateur,
- Relayer les grands événements partenaires auprès des usagers.

Le point numérique est accessible aux horaires d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Projet intergénérationnel

LES RENDEZ-VOUS DE LA DÉBROUILLE, APPEL À SAVOIR FAIRE !!

Maman, tatie, mamie, papi, papa, tonton....

Couture, tricot, menuiserie, mécanique vélo, jardin, verger, bricolage en tout genre, fabrication de produits ménagers bio, pâtisserie, photo, techniques de survie et bien d'autres domaines... Afin de développer des ateliers bimensuels, mais également au cours de vacances scolaires, l'Animation Jeunesse et l'AIPZ recherchent des personnes motivées pour partager leurs compétences favorisant une transmission de savoir-faire et surtout d'encourager les publics de toutes générations à (re) prendre le plaisir de réparer, de réaliser, d'innover ! C'est bon pour le vivre ensemble, c'est bon pour la planète !! Vous avez belle compétence, une passion, n'hésitez pas à enrichir les nouvelles générations, qui ne demandent que ça !!

Contact : 03 88 91 96 58
animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr



Information pour la jeunesse

L'ANIMATION JEUNESSE DU PAYS DE LA ZORN AU QUOTIDIEN

Des centres de loisirs (9-4 ans), des camps d'été (10-14 ans / 14-18 ans), l'accompagnement à des projets à l'initiative des jeunes (dès 11 ans jusqu'à jeunes adultes) des actions ou sorties culturelles ou d'aventures, la formation à l'animation (BAFA-BAFD), l'accueil de jeunes en service civique (17 ans et plus) ou d'actions en direction des familles...

Toutes les informations sont sur le site : <http://saj.payszorn.com/>

Les activités des petites vacances y sont disponibles un mois avant chaque période, celles de l'été dès le 1er mai.

Contact : L'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace du Pays de la Zorn
43 Route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58 - animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr

Rappels

Calendrier de rattrapage 2017 pour Gingsheim/Hohatzenheim/Mittelhausen/Wingersheim :
 Jour férié : mardi 15 août 2017 33 - Jour de rattrapage : samedi 12 août 2017

⚡ HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES :

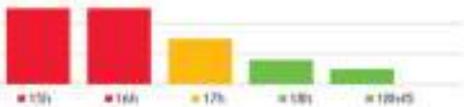
	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Déchèterie Rosendorf		15h-18h45		15h-18h45		9h-11h45 14h-17h45
Déchèterie Mutzenhouse	15h-18h45		15h-18h45			9h-11h45 14h-17h45

Les déchèteries sont fermées les vendredis, dimanches et jours fériés.

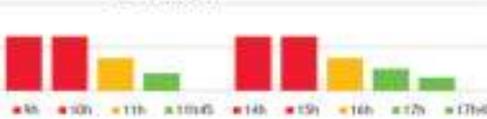
⚡ PERIODES D'AFFLUENCE DES DECHETERIES

■ Forte ■ Moyenne ■ Faible

• le lundi, mardi, mercredi et jeudi



• le samedi



⚡ CONSIGNES DES DECHETERIES

- 16 passages annuels compris dans la RI
- 5 € le passage supplémentaire
- apport limité à 2m³ par passage
- organiser votre véhicule par familles de déchets
- plier les cartons avant l'arrivée sur site
- prévoir de quoi décharger (gants, fourche...)
- anticiper les horaires de fermeture afin d'avoir le temps de décharger tous vos déchets
- penser à toujours avoir le badge d'accès
- respecter les indications des agents

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



ICI ON TRIE



Il est indispensable de sortir les bacs la veille de la collecte.

Jour de collecte du tri sélectif : MARDI

Semaine IMPAIRE

2017

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 D	01 M	01 M	01 S	01 L 18	01 J	01 S	01 M	01 V	01 D	01 M	01 V
02 L	02 J	02 D	02 D	02 M	02 V	02 D	02 M	02 S	02 L 40	02 J	02 S
03 M	03 V	03 V	03 L 14	03 M	03 S	03 L 27	03 J	03 D	03 M	03 V	03 D
04 M	04 S	04 S	04 M	04 J	04 D	04 M	04 V	04 L 30	04 M	04 S	04 L 48
05 J	05 D	05 D	05 M	05 V	05 L 22	05 M	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 V	06 L 6	06 L 10	06 J	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M	06 V	06 L 45	06 M
07 S	07 M	07 M	07 V	07 D	07 M	07 V	07 L 32	07 J	07 S	07 M	07 J
08 D	08 M	08 M	08 S	08 L 19	08 J	08 S	08 M	08 V	08 D	08 M	08 V
09 L	09 J	09 J	09 D	09 M	09 V	09 D	09 M	09 S	09 L 41	09 J	09 S
10 M	10 V	10 V	10 L 15	10 M	10 S	10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L 37	11 M	11 S	11 L 50
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L 7	13 L 11	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L 46	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L 33	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L 42	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 J	17 M	17 S	17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 38	18 M	18 S	18 L 51
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L 25	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L 8	20 L 12	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 47	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 M	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L 43	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L 17	24 M	24 S	24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L 28	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 V 13
27 V	27 L 9	27 L 13	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L 48	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 S	29 L 22	29 M	29 S	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L 44	30 L 44	30 J	30 S
31 M	31 V	31 M	31 M	31 M	31 M	31 L 31	31 J	31 M	31 M	31 M	31 D

■ Jour férié ■ Collecte sélective ■ Collecte OM

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN

Tel : 03 88 91 96 58

secretariat.general@payszorn.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

2016



Les Naissances

INGSHEIM

- 22.06 SIEGRIST Théo
- 02.07 RISCHMANN JOST Nicolas
- 16.09 WENDLING Ambre
- 14.11 MITTELHAEUSER Théa

HOHATZENHEIM

- 12.08 DELAVAU Loën
- 28.08 MEURAT Hugo

MITTELHAUSEN

- 19.02 GOEHRY Amélie
- 05.03 BEETZ Anna

WINGERSHEIM

- 03.01 FRICKER Alexandre
- 26.03 MUSA Léandra
- 06.04 MEICH Appoline
- 10.05 BASSO GENG Zoé
- 12.08 PFISTER Martin
- 07.09 FREUND Théa
- 09.09 SIEFFERT Elie
- 19.09 LOPEZ Léna
- 06.10 CONGIA Arthur
- 01.11 OSTER-SCHALL Aubin
- 08.11 VICQUELIN Naevia

Les Mariages



INGSHEIM

- 25.06 BERNARD Sébastien
et BOULOIS Amandine (BRUMATH)
- 23.07 HUFSCMITT Thomas et SACCHI Virginie
(STRASBOURG)

HOHATZENHEIM

- 08.06 LOBSTEIN Florian et HOENEN Anne
- 30.07 MULLER Arnaud et MARXER Sarah

MITTELHAUSEN

- 19.03 LOEB Stephan et CHAUMUZART Fabienne
- 25.06 HOLVECK Olivier et FELDMANN Viviane
- 30.07 BILLARD Benjamin et BAHL Justine
- 12.11 BRUMPTER Jean-Christophe et COLLIN Céline

WINGERSHEIM

- 11.06 MISS Frédéric et RAAB Pauline
- 03.09 OSTER-SCHALL Philippe et VALENTE Pauline

Les Décès

INGSHEIM

- 06.08. GROSS née
LEIBENGUTH Marie
Rose
- 14.10 KUNTZ née REHM
Marie



HOHATZENHEIM

- 29.01 LANG Antoine Florent
- 11.04 SCHNEIDER Antoine Michel

MITTELHAUSEN

- 12.07 BERNHARDT Jean Michel
- 07.10 BRUCKMANN née LICHTENTHALER Georgette
- 17.11 MULLOT née SCHULZE Ingrid
- 12.12 COLIN née HORNECKER Georgette

WINGERSHEIM

- 13.01 BERBACH Jean Marie
- 26.02 FELDEN née OSSWALD Florentine
- 29.04 MOSBACH Albert
- 14.08 SCHMITT Patrice
- 12.09 EHRLER Gilbert
- 16.09 JEANNEL Justine
- 16.09 GEORGER Aimé
- 23.12 WEISS Nicolas

Les Grands Anniversaires de l'année 2016

80 ans né(e) en 1936

GINGSHEIM

- 13.06 MUCKENSTURM née WIND Marthe
- 20.08 DIEBOLT Laurent
- 28.11 BOOS née RECHT Nicole

MITTELHAUSEN

- 30.04 WILKS née WAECHTER Suzanne
- 13.05 OBERLE Jean-Claude
- 15.07 ARBOGAST née ROTH Caroline
- 30.07 JUNG Caroline

WINGERSHEIM

- 10.03 MOEBS Joseph
- 14.05. ZIRNHELT née FUSSLER Julie
- 19.06 BUSCHE née WEISS Marie Thérèse
- 03.07 BORNERT née LORENZ Marie Antoinette
- 30.07 HINCKER François
- 19.10 REMOND Richard
- 15.11 DALVAI Denise
- 30.12 REIFFSTECK Joseph

85 ans né(e) en 1931

GINGSHEIM

- 27.05 PAULUS Marcel
- 09.07 WIND Antoine

HOHATZENHEIM

- 18.01 MULLER née ELLES Lucie
- 18.11 ZAHN François

MITTELHAUSEN

- 14.04 HATT née SCHAEFFER Mathilde
- 23.12 DIEBOLT née SIMON Georgette

WINGERSHEIM

- 21.05 ECKART née LAPP Marie Etienne
- 21.07 RITLENG Norbert
- 15.08 HENRIOT Daniel
- 06.09 HOLZMANN née SCHNEIDER Marie
- 24.09 DIETRICH née REINBOLT Marie
- 19.10 ACKER André François

90 ans né(e) en 1926

GINGSHEIM

- 03.07 ENGER née HARTMANN Marie-Madeleine

HOHATZENHEIM

- 05.01 AMBS Marie Louise

MITTELHAUSEN

- 16.04 MUNSCH née DIEBOLT Mathilde

WINGERSHEIM

- 10.01 KIHM Joseph
- 24.01 PFISTER André
- 06.04 MOSBACH née MEYER Rosa
- 11.06 MEYER Joseph
- 22.06 STEIMER née WURTZ Marie-Thérèse

95 ans né(e) en 1921

GINGSHEIM

- 21.09 WENDLING Alphonse
- 07.11 ROOS Emile

MITTELHAUSEN

- 20.11 HAMM née REEB Marguerite

WINGERSHEIM

- 02.10 SPITZER née REINBOLD Marie Louise
- 18.12 MOSBACH née MEYER Joséphine

Les Doyens de nos villages

GINGSHEIM

- Klein Marie-Louise, 87 ans
- Hauber Jean-Claude, 86 ans

HOHATZENHEIM

- Risch Marie-Antoinette, 94 ans
- Steinmetz Claude (Père Hugues), 89 ans

MITTELHAUSEN

- Schneider Jeanne, 96 ans
- Ehstand Jean-Paul, 92 ans

WINGERSHEIM

- Huss Odette, 96 ans
- Kihm Joseph, 90 ans





LE CALENDRIER 2017

des Manifestations

JANVIER

Dimanche 8	Fête des Aînés	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 15	Bike-Run	Club House WINGERSHEIM
Dimanche 15	Fête des Aînés	Salle des Fêtes GINGSHEIM
Dimanche 15	Fête des Aînés	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Samedi 21	Théâtre - Poussière de Vie	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 22	Fête des Aînés	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Mardi 24	Don du Sang	Maison des Associations WINGERSHEIM
Ven. 27 et sam. 28	Soirée Contes - Infinitudes	Maison des Associations WINGERSHEIM

FÉVRIER

Samedi 4	Théâtre d'impro - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 11	Soirée jeux de société	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 12 ou 19	Carnaval des enfants	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 26	Carnaval des enfants - ASLM	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Dimanche 26	Repas Paroissial	Salle des Fêtes WINGERSHEIM

MARS

Vendredi 10	Soirée Découverte /Nouvelle Zélande	Salle des Fêtes HOHATZENHEIM
Mardi 21	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Mardi 21	Conférence à 20h « À chacun son jardin naturel »	Salle des Fêtes WINGERSHEIM

AVRIL

Dimanche 2	Jouons en Famille - D'Rôles de Jeux	Maison des Asso. WINGERSHEIM
Mercredi 12	Anime ton jardin	Bibliothèque MITTELHAUSEN
Samedi 15	Journée nettoyage Etang	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Jeudi 20	Bel Age	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 29	Une Rose un espoir	LES 4 COMMUNES
Dimanche 30	Concert de Printemps	Eglise MITTELHAUSEN

MAI

Lundi 1	Marche du 1 ^{er} mai	MITTELHAUSEN
Samedi 6	Théâtre d'impro - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Dimanche 14	Ballade des Houblonnières	WINGERSHEIM
Samedi 20	Journée citoyenne	LES 4 COMMUNES
Dimanche 21	Pêche libre	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Mardi 23	Don du Sang	Maison des Associations WINGERSHEIM
Jeudi 25	Vide grenier FCW	WINGERSHEIM

JUIN

Dimanche 4	Pêche libre	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Samedi 10	Concours de Pêche	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Dimanche 11	Vide grenier- ASLM	MITTELHAUSEN
Dimanche 25	Jeux Inter-villages	HOHATZENHEIM
Dimanche 25	Tournoi de tennis	WINGERSHEIM
Dimanche 25	Pêche libre	Etang de Pêche WINGERSHEIM

JUILLET

Dimanche 2	Soirée Tartes flambées	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Jeudi 13	Fête Nationale	LES 4 COMMUNES
Mardi 25	Don du Sang	Maison des Associations WINGERSHEIM
Mercredi 26	Les abeilles	Bibliothèque MITTELHAUSEN

AOÛT

Mardi 15	Fête de l'Assomption	Parc de la Chapelle HOHATZENHEIM
----------	----------------------	--

SEPTEMBRE

Samedi 9	Jeux de Rôles - D'Rôles de Jeux	Maison des Associations WINGERSHEIM
Dimanche 10	Pêche libre	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Mardi 19	Don du Sang	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Samedi 30	Concert - Poussière de Vie	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Samedi 30	D'Rôles de Jeux	Maison des Associations WINGERSHEIM

OCTOBRE

Dimanche 8	Messti - ASLM	MITTELHAUSEN
Dimanche 15	20 ans Bel Age	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 15	Pêche libre	Etang de Pêche WINGERSHEIM
Dimanche 21	Festival de contes VOOLP	Bibliothèque MITTELHAUSEN
Mardi 31	Soirée Halloween - ASLM	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN

NOVEMBRE

Samedi 4	Dîner dansant - FCW	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Dimanche 5	Repas Paroissiale	MITTELHAUSEN
Dimanche 12	Talents cachés - Arc en ciel	Salle des Fêtes MITTELHAUSEN
Vendredi 17, 18 et 19	Théâtre - chorale Ste Cécile	Salle des Fêtes WINGERSHEIM
Mardi 21	Don du Sang	Maison des Associations WINGERSHEIM

DÉCEMBRE

Dimanche 10	St Nicolas - ASLM	Ferme KOLB MITTELHAUSEN
Lundi 18	Animation Noël	Bibliothèque MITTELHAUSEN
Dimanche 31	St Sylvestre - FCW	Salle des Fêtes WINGERSHEIM